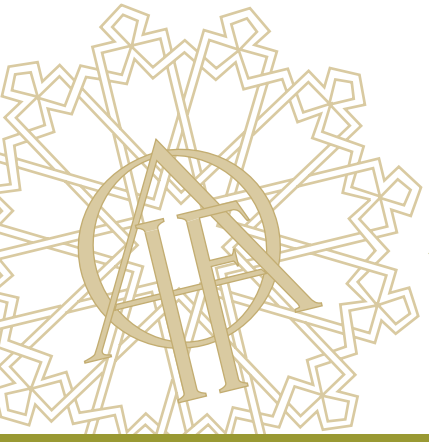
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE



ANNALES ISLAMOLOGIQUES

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

AnIsl 20 (1984), p. 115-141

Jean-Louis Bacqué-Grammont

Documents ottomans sur quelques mamlouks ralliés ou capturés au début de 1517.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711264	*La chapelle d'Osiris Ounnefer Neb-djefaou*	Laurent Coulon
9782724711752	*Guide du Caire Islamique*	Hadrien Collet
9782724711660	*Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales 41*	Adrien Candiard (éd.)
9782724711745	*Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)*	
9782724711271	*Du côté de chez Zeus*	Emmanuel Botte (éd.), Hélène Cuvigny (éd.), Michel Reddé (éd.)
9782724711677	*La Description de l'Égypte*	Paul-Marie Grinevald
9782724711714	*La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne*	Sylvie Ayari
9782724711899	*BCAI 40*	

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

DOCUMENTS OTTOMANS SUR QUELQUES MAMLOUKS RALLIÉS OU CAPTURÉS AU DÉBUT DE 1517 *

Jean-Louis BACQUÉ-GRAMMONT

Les sept documents en turc ottoman que nous présentons dans cette étude sont conservés dans les Archives du Palais de Topkapı, à Istanbul, sous les cotes D. 9682/1-2-3, E. 6587/1-2-3 et E. 4800. D'après les vérifications que nous avons effectuées, ils semblent être tous inédits. Ce qu'ils ont en commun est de se rapporter à des événements qu'on peut dater sans risque des premières semaines qui suivirent la conquête de l'Egypte par Selîm I^er^, soit de février 1517. En consultant les principales chroniques ottomanes et mamloukes qui en traitent, nous avons pu constater que bien des faits et des données exposés par ces documents étaient jusqu'ici inconnus ou fort mal connus. L'intérêt qu'ils présentent donc pour une meilleure connaissance de cette période négligée de l'histoire de l'Egypte apparaissant peu contestable, nous croyons leur publication amplement justifiée.

* * *

Les trois documents de la cote D. 9682, étroitement complémentaires, apportent de précieuses indications, d'une part sur le nombre d'émirs et de soldats mamlouks qui,

* La présente étude s'inscrit dans le programme des travaux de l'Equipe de Recherche Associée (E.R.A.) n° 57 du Centre National de la Recherche Scientifique, à Paris. Nous exprimons notre reconnaissance à Monsieur Pertev Naili Boratav, dont les conseils ont été précieux pour la lecture et l'interprétation de divers points des textes présentés ci-après; également à notre collègue Youssef Ragheb pour les indications bibliographiques qu'il a bien voulu nous communiquer. Puisque l'occasion nous en est offerte — tel est l'un des nombreux avantages de ces notes liminaires sans appel de note —, nous souhaiterions revenir sur un point de notre précédente publication dans les *Annales islamologiques* (XIX, 1983 : « Une dénonciation des abus de Ḫâ'ir Beg ... »). Le Prof. Halil İnalcık, de l'Université de Chicago, nous suggère, avec juste raison, de modifier de la manière suivante la traduction que nous donnions p. 51 (à partir de la ligne 2 : [Est-il imaginable ...) : « [Les *muḳâṭa'ât*] du pays avaient été partagées [à titre d'*iltizâm*] entre les fermiers [*mültezim* = *'ameldâr*] sans que les dates de début et de fin d'exercice aient été fixées. Quand on leur réclame [les revenus] pour le service des Biens impériaux, ils empruntent de l'argent sur les marchés du Ḫanü-l-ḫalîl avec un intérêt de 14 ou 15 % sur trois mois et remettent le capital (*rê's mâli*) [au Trésor]. L'intérêt (*fâ'ide*) et leurs propres profits (*mekseb*) sont payés par nous, gens aux faibles moyens ». Nous remercions le Prof. H. İnalcık pour ses observations toujours constructives.

AnIsl 20 (1984), p. 115-141 Jean-Louis Bacqué-Grammont
Documents ottomans sur quelques mamlouks ralliés ou capturés au début de 1517.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

dans les derniers jours de janvier 1517, s'étaient livrés de leur plein gré aux Ottomans, d'autre part sur le nombre et les noms des compagnons avec lesquels, peu après, arriva Ğânberdi Ġazâlî lors de son ralliement à Selîm.

Pour brosser à grands traits le cadre dans lequel se placent ces trois documents et ceux qui suivront, il convient de rappeler que, le 22 janvier 1517, l'armée de Selîm avait écrasé celle de Ṭûmânbây à Ridâniyya et occupé le Caire aussitôt après. Dans la nuit du 27 au 28 janvier, le sultan mamlouk et le reste de ses troupes attaquèrent par surprise et massacrèrent la garnison ottomane de la ville. Au prix d'une âpre bataille de rues, Selîm reprit définitivement celle-ci le 30 janvier, tandis que Ṭûmânbây s'enfuyait avec une poignée de fidèles. Le combat n'en était pas terminé pour autant.

Parmi les facteurs qui incitèrent les derniers mamlouks à opposer une telle résistance à l'écrasante supériorité ottomane en effectifs et en matériel, il faut prendre en compte le désespoir générateur d'énergie. Dès le 23 janvier, des crieurs publics avaient lu dans les rues du Caire une proclamation d'amnistie générale, annonçant subsidiairement que quiconque *détenait chez lui un mamlouk Circassien du corps des mamlouks du sultan et ne le signalerait pas serait pendu à la porte de sa maison.* Il s'ensuivit, le lendemain et jusqu'à la bataille du Caire, une véritable chasse aux mamlouks circassiens, exécutés dès leur capture [1]. La fin des combats fut marquée par la mise à mort d'un grand nombre de mamlouks faits prisonniers et traînés sur la place Rumayla où, assis devant sa tente, Selîm assista jusqu'au milieu de la nuit à ce spectacle éclairé par des flambeaux [2]. Néanmoins, une nouvelle amnistie fut proclamée en faveur des mamlouks qui viendraient se livrer volontairemant aux autorités ottomanes [3] :

> à la fin de l'après-midi, le sultan Sélim Shâh fit proclamer au Caire que les commandants de mille, les émirs de timbalerie et les émirs de dix, qui s'étaient cachés depuis les dernières batailles, pouvaient reparaître et que leur amnistie était assurée. On prétendait que le sultan

[1] [Ibn Iyâs], *Journal d'un bourgeois du Caire. Chronique d'Ibn Iyâs. Traduit et annoté par Gaston Wiet,* II, Bibliothèque générale de l'Ecole pratique des Hautes Etudes, VI[e] section, Paris 1960, pp. 140-144. Ḥaydar Čelebî, « Journal », dans Ferîdûn Beg, *Münše'âtü-sselâṭîn,* I, Istanbul 1274/1858, p. 485, place cette proclamation le 1[er] *muḥarram* 923 / 24 janvier 1517 et ne parle que de l'amnistie (*amân-ı ʿosmânî*); Saʿdü-ddîn, *Tâğu-ttevârîḫ,* II, Istanbul 1280/1863, p. 357.

[2] Ḥaydar Čelebî, *op. cit.,* p. 486 : *gelen dirilerden dört-yüz miḳdârı čerkesüñ boynın urdı meš'eleler yaḳub otaḳ öñünde iskemlî ile oturub nažarında ḳırdurdı;* Ğelâlzâde Muṣṭafà, *Me'âṣir-i Selîm-ḫanî,* British Library, ms. Add. 7848, f° 198 r; [Silâḥšôr,] Selâhattin Tansel, « Silahşor'un Feth-Nâme-i Diyâr-ı Arab Adlı Eseri », *Tarih Vesikaları,* fasc. 18, Istanbul 1961, p. 443.

[3] Ibn Iyâs, *op. cit.,* pp. 152-153 (à la date du mardi 11 *muḥarram* / 3 février); Silahšôr, *op. cit.,* p. 444.

AnIsl 20 (1984), p. 115-141 Jean-Louis Bacqué-Grammont
Documents ottomans sur quelques mamlouks ralliés ou capturés au début de 1517.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Sélim Shâh avait fait écrire cette formule de sauvegarde sur une longue feuille que le bourreau avait accrochée à une perche. On y lisait que les émirs cachés devaient se présenter au collège du sultan Ghawri. On vit arriver le ministre de la guerre Arikmâs, le grand connétable Anasbây, le commandant de la garde Timur Hasani, le grand chambellan Tuqtubây, le trésorier Tânîbak, commandant de mille, les commandants de mille Tânîbak Nadjmi et Qânsûh Abû Sunna, les émirs de timbalerie Misirbây Aqra', Qânîbak, commandant en second de la garde, l'émir Yashbak Faqîh [1], ancien secrétaire du sultan Tûmânbây au moment où ce dernier était secrétaire d'Etat : celui-ci s'était réfugié dans la mosquée d'al-Azhar, d'où la promesse de pardon l'avait fait sortir. Plus d'une quarantaine d'émirs de dix et de gardes nobles se montrèrent : on les rassembla dans le collège de Ghawri et on les confia à la garde d'Ottomans qui avaient trahi, et ils furent mis aux arrêts en leur compagnie. Ultérieurement le bruit se répandit que les émirs susdits avaient été conduits au camp du sultan ottoman. Dès qu'ils avaient été mis en sa présence, le souverain les avait injuriés et leur avait craché au visage, vitupérant leur conduite indigne et leurs actions iniques : il donna l'ordre de les incarcérer à la citadelle. On les mena donc à la citadelle.

Il nous a semblé nécessaire de donner dans sa totalité cette longue citation, car on y trouve divers noms qui figurent dans nos documents de Topkapı. Il convient en outre de souligner que ces personnages eurent finalement à se repentir de leur confiance en l'*amân* du sultan ottoman. Au moment où, changeant de campement à l'occasion des dernières opérations qui devaient aboutir à la capture de Ṭûmânbây, Selîm vint s'établir à Birkatu-l-ḥabaš, il fit amener de la citadelle les émirs en question, le 25 mars 1517. Tous furent exécutés deux jours plus tard, peut-être en représailles de la mort des divers émissaires envoyés par le sultan auprès de Ṭûmânbây. Peut-être simplement du fait d'un de ces accès de colère aveugle que Selîm était incapable de contrôler [2].

* * *

Un autre groupe de mamlouks ralliés semble ne pas avoir connu un destin aussi tragique. Ğânberdi Ġazâlî est un personnage assez notable dans l'histoire de cette époque pour que quelques notes suffisent à rappeler qui il était. *Nâ'ib* mamlouk de Ṣafad en

[1] Nous allons retrouver plus loin ce personnage à travers les procès-verbaux des interrogatoires qu'il eut à subir, soit les documents E. 6587/1 et 2.

[2] İbn İyâs, *op. cit.*, pp. 163-164, cite parmi les suppliciés sept commandants de mille (« Arikmâs, Anasbây, Timur, Tuqtubây, Tanîbak, Tanîbak Nadjmi, Qânsûh Abû Sunna ») et des émirs de quarante (« Qanîbak, Misirbây Aqra', Olmâs, Mâmây Sughaiyir, Yusuf Ashrafi, Yashbak Faqih, etc.), soit *un total de 54 commandants de mille et officiers de grades inférieurs.* Ḥaydar Čelebî, *op. cit.*, p. 488 (4 *rabî'u-l-awwal* / 27 mars) : *bu gün ičinde ḫaylî begleri daḫi gelüb ḳatl olundı ki bu ẕikr olanlar-dur biñbašılarından sâbıḳâ Mıṣır ḳal'esi nâ'ibi olan Ṭûlâbây ve Tîmûr Zerde-keš ve Tîn Beg Ḫazînedâr ve Šâm nâ'ibi Ûrükmâs va ḥâğibü-l-ḥüğğâb Enes-dür* (...) *bešinği güninde* (...) *ḫaylî Čerkes boynı uruldı.*

AnIsl 20 (1984), p. 115-141 Jean-Louis Bacqué-Grammont
Documents ottomans sur quelques mamlouks ralliés ou capturés au début de 1517.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

octobre-novembre 1509, puis de Ṣafad et Karak en septembre 1510, il fut nommé à Ḥamâ en juin-juillet 1512. C'est en tant que tel qu'il prit part en août 1516 à la bataille de Marǧ Dâbiḳ, d'où il se retira avec une promptitude suspecte et remarquée. A l'avènement de Ṭûmânbây, il reçut le gouvernorat de Damas — honoraire, puisque la ville était définitivement passée aux mains des Ottomans — et le commandement d'une armée pour marcher contre ces derniers. Le 21 décembre, il fut vaincu par le grand-vizir Ḫâdım Sinân Paša à Ḫan Yûnus, près de Gaza. On le voit ensuite participer de manière très discrète à la bataille de Ridâniyya, où il contribua peut-être à la ruine du dispositif mamlouk [1]. Nous ignorons à quelle date cet ambitieux émir avait établi ses premiers contacts avec les Ottomans. Peut-être fut-ce par l'intermédiaire de Ḫâ'ir Beg, dernier *nâ'ib* mamlouk d'Alep et acquis depuis longtemps à Selîm. On constate en tout cas que, dès le 24 *ẕû-l-ḳa'da* 922/19 décembre 1516 (soit l'avant-veille de la bataille de Ḫan Yûnus), une lettre et un messager lui furent personnellement envoyés par Ḫâ'ir Beg et les vizirs pour le décider à rallier les rangs ottomans [2]. Quoi qu'il en soit, dans les premiers jours de février 1517, des bruits le concernant commencèrent à circuler au Caire [3] :

> Toujours selon les rumeurs, Djânbirdi Ghazâli, qui avait sollicité sa grâce du sultan Sélim Shâh, était arrivé à Khânkâh, avec quelques mamlouks Circassiens qui s'étaient débandés après la déroute : le sultan lui envoya une lettre d'amnistie.

Effectivement, moins d'une semaine plus tard, escorté par une troupe nombreuse, il fit au Caire une rentrée remarquée :

> Ğânberdi Ġazâlî, qui s'était enfui du champ de bataille, avait erré, égaré et éperdu, dans les solitudes sauvages, puis, manifestant loyauté et soumission, avait envoyé des émissaires. L'Empereur, refuge du monde, pour sa part, traça le signe du pardon sur le registre de ses crimes, accepta ses excuses et lui fit la grâce d'une lettre de sauvegarde. Il vint ce jour et baisa la main. Ses hommes furent incarcérés [4].

[1] İbn İyâs, *op. cit.*, I, Paris 1955, pp. 159, 186, 250; Sa'dü-ddîn, *op. cit.*, pp. 335, 346, 347-348. Sur les informations concernant le dispositif de défense de Ṭûmânbây qu'il aurait livrées à Selîm à la veille de la bataille, voir J. de Hammer, *Histoire de l'Empire Ottoman*, IV, Paris 1836, p. 305.

[2] Ḥaydar Čelebî, *op. cit.*, p. 482 (à Ğisr Ya'ḳûb, une étape avant Ṣafad) : *Ğânberdiye ve Mıṣır ḳullarına Ḫayre Begle ve vüzerâ ṭarafından mektûblar-ile élciler gönderildi.*

[3] İbn İyâs, *op. cit.*, II, p. 153.

[4] Ḥaydar Čelebî, *op. cit.*, p. 486 (16 *muḥarram* 923 / 8 février 1517) : *kârzârdan firâr éden Ğânberdi Ġazâlî berriyyeliklerde ser-gešte ü ser-gerdân olub ba'deh[u] iżhâr-ı iḫlâṣ ü 'ubûdiyyet édüb âdemler göndermiš pâdišâh-ı ğihân-penâh daḫi ğerîde-i ğerîmesine raḳm-ı 'afv čekdi ve 'öẕrin ḳabûl édüb*

AnIsl 20 (1984), p. 115-141 Jean-Louis Bacqué-Grammont
Documents ottomans sur quelques mamlouks ralliés ou capturés au début de 1517.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Plutôt que d'incarcération [1], il devait s'agir, comme on le verra, d'une détention provisoire qui ne dut guère excéder une douzaine de jours. En effet, Ğânberdi fut reçu par le sultan au baise-main le 29 *muḥarram* / 21 février, se vit gratifier de mille pièces d'or et de deux robes d'honneur, tandis que les émirs de sa suite étaient honorés avec la même munificence [2]. Puis, les honneurs se succédèrent : nouveaux présents, octroi du sandjak de Sofia [3], le processus était enclenché, qui, à quelque temps de là, allait faire de lui un véritable proconsul de Syrie et Palestine jusqu'à ce que, perdant peu ou prou le sens des réalités, il n'en revendique la royauté à la mort de Selîm, en 1520; erreur d'appréciation qui le mena à sa perte dans de brefs délais. Mais, au début de 1517, les compagnons de reddition d'un personnage appelé à une telle faveur purent-ils connaître longtemps les désagréments de la détention?

* * *

Ce préambule s'imposait pour la compréhension des documents D. 9682/1-2-3, que nous allons présenter dans l'ordre inverse de leurs sous-cotes, allant ainsi plus aisément du général au particulier. Tous trois prennent en compte les compagnons de Ğânberdi, ce qui permet de les estimer postérieurs au 8 février. L'un d'eux, le n° 3, comporte des

amân-nâme iḥsân eyledi gelüb bu gün el öpdi âdemleri ḥabs olundı; İbn İyâs, *op. cit.*, pp. 153-154, place cette scène deux jours plus tard : *Le mardi 18 muharram, Djânbirdi Ghazâli se mit en route vers le Caire, exhibant sur sa tête la lettre d'amnistie du sultan Sélim Shâh. Lorsqu'il eut pénétré dans la capitale, il se dirigea vers le camp du sultan ottoman et fut reçu en audience. Après la défaite de Tûmânbây à Raidânîya, Ghazâli s'était, supposait-on, acheminé vers Gaza en compagnie de quelques mamlouks Circassiens. Ce Djânbirdi Ghazâli avait été secrètement d'accord avec le sultan dès le règne du sultan Ghawri, il aurait même partagé avec l'émir Khâirbak, gouverneur de la province d'Alep, la responsabilité de la défaite de Mardj Dâbiq : tous deux avaient abandonné le champ de bataille avant le reste de l'armée et avaient fait répandre le bruit de la déroute de l'armée d'Egypte.* Sa'dü-ddîn, *op. cit.*, p. 364; Ğelâlzâde Muṣṭafâ, *op. cit.*, f° 198 r.

[1] İbn İyâs, *op. cit.*, p. 154 : *Le mercredi 19* [11 février], *on parla de la mise aux arrêts des mamlouks arrivés en même temps que Ghazâli, on disait même qu'ils avaient été incarcérés à la Citadelle : il s'agissait pourtant d'environ quatre cents mamlouks porteurs d'un acte d'amnistie du sultan ottoman. Dès leur arrivée, on les appréhenda, ce qui fut un abus de confiance. Le sultan distribuait des lettres de sauvegarde aux officiers et aux mamlouks, mais une minute plus tard n'en tenait aucun compte, de sorte que personne n'ajoutait foi à toute formule d'amnistie qu'il avait accordée.* Nous verrons plus loin que cet effectif estimé de 400 mamlouks est très excessif. Au sujet du régime de leur détention, Silaḥšôr, *op. cit.*, p. 444, précise *šehir ičre bir maḥalleye ḳondurub ḥıfẓ etdiler,* ce qui apporte une nuance appréciable.

[2] Ḥaydar Čelebî, *op. cit.*, p. 487 : *Ğânberdiye biñ filûrî ve iki ḫıl'at ve bile olan beglere ḫıl'at ve en'âm buyuruldı.*

[3] *Op. et loc. cit.*, le 19 *ṣafar.*

AnIsl 20 (1984), p. 115-141 Jean-Louis Bacqué-Grammont
Documents ottomans sur quelques mamlouks ralliés ou capturés au début de 1517.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

éléments textuellement identiques à des passages du n° 2 (lequel recoupe le n° 1 sur divers points) : la référence à des émirs et soldats mamlouks qui s'étaient rendus aux Ottomans sous la sauvegarde de la proclamation d'amnistie. On doit trouver parmi eux quelques-uns des suppliciés du 25 mars, date qui constitue le *terminus ad quem* pour la datation de l'ensemble du dossier. Nous tendrions à fixer celle-ci plutôt au début de la période de six semaines ainsi définie, compte tenu de la rapide fortune de Ğânberdi dont durent bénéficier ses compagnons.

Du fait de la faible densité du texte et de son caractère essentiellement énumératif, il nous semble suffisant d'en donner directement la traduction française, assortie de la transcription du turc entre parenthèses.

D. 9682/3

Copie du registre qui expose [le nombre] des chefs de mille, beys de quarante et de dix, ainsi que des autres qui sont venus avec le sauf-conduit garantissant leur sécurité (*ṣûret-i defter ol-dur ki amân ile gelen biñ başların ve ḳırḳ erlik ve on erlik begleri ve ġayrını beyân éder*)

Dans la noble forteresse (*der ḳal'e-i šerîf*) [1] :

— 5 chefs de mille (*biñ bašı nefer 5*)
— 12 beys de quarante (*ḳırḳ erlik nefer 12*)
— 24 beys de dix (*on erlik nefer 24*)
— 2 Arabes [bédouins] (*'arab 2*)
— 102 soldats *ḫâṣṣekî* (*ḫâṣṣekî ğündî nefer 102*) [2]
— 462 *def'a ğündî* (*def'a ğündî nefer 462*) [3]

Total (*ğem'een*) 607 [4]

Lequel expose [le nombre de] ceux qui sont aux côtés de Ğânberdi (*Ğânberdi yanında olanları beyân éder*) :

— 1 chef de mille (*biñ bašı nefer 1*)
— 1 bey de quarante (*ḳırḳ erlik nefer 1*)

[1] C'est-à-dire dans la citadelle du Caire.

[2] Mamlouks de la garde personnelle du sultan, cf. M. Sobernheim, article « Mamlūks », *EI*[1], III, p. 231.

[3] Nous n'avons pas trouvé d'attestation de ce terme dans d'autres sources. Peut-être faut-il comprendre « soldats occasionnels » (*daf'at*, « coup, fois ») ne bénéficiant pas d'une solde régulière.

[4] Total exact.

AnIsl 20 (1984), p. 115-141 Jean-Louis Bacqué-Grammont
Documents ottomans sur quelques mamlouks ralliés ou capturés au début de 1517.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

— 8 beys de dix (*on erlik nefer 8*)
— 6 esclaves de Ğânberdi qui recevaient une solde [1] du sultan (*Ğânberdi ḳulları ki sulṭândan ğâmeke yérler nefer 6*)
— 1 intendant de Ğânberdi (*Ğânberdinüñ keṯḫüdâsı nefer 1*)
— Meḥmed Emîr, qui ne recevait pas de solde du sultan et qui, depuis son jeune âge, se trouve auprès de Ğânberdi (*Meḥmed Emîr-dür sulṭândan ğâmeke yememiš küčüğükden Ğânberdinüñ yanında bile olur*) [2]

Dans le caravansérail (*der kârbân-sarây*) [3] :

— 21 soldats *ḫâṣṣekî* (*ḫâṣṣekî ğündî nefer 21*)
— 76 *def'a ğündî* (*def'a ğündî 76*)

[Soit] cent quinze personnes [4] se trouvant aux côtés de Ğânberdi (*Ğânberdi ile bile olan yüz on beš*)

Détenus dans la citadelle : six cent sept personnes (*ve ḳal'ede maḥbûs olanlar altı yüz yedi nefer*)

Total : sept cent vingt-deux personnes (*ğem'^en yedi yüz yigirmi iki*) [4].

Les documents D. 9682/2 et 1 apportent, quant à eux, d'utiles précisions sur une partie de compagnons de Ğânberdi, en particulier leurs noms. La sous-cote 1 concerne seulement dix d'entre eux, dans un ordre à peine modifié par rapport à la présentation qu'on en trouve dans le n° 2. Nous nous contenterons donc de les incorporer entre parenthèses dans cette dernière.

D. 9682/2 et 1

Copie du registre qui expose [les noms] des beys qui sont venus avec Ğânberdi Ġazzâlî Beg (*ṣûret-i defter ol-dur ki Ğânberdi Ġazzâlî Beg ile gelen begleri beyân éder*) :

— chef de mille Ḳaytî Beg (*biñ bašı Ḳaytî Beg / Ḳâytbây biñ erlik*) [5]

[1] *Ğâmeke*, cf. H. Monès, art. « Djāmakiyya », *EI*², II, p. 424 : « A la période circassienne, la *djāmakiyya* était la solde régulière de l'armée »; David Ayalon, « The System of Payment in Mamluk Military Society », *Journal of the Economic and Social History of the Orient*, I, 1958, pp. 50-56.

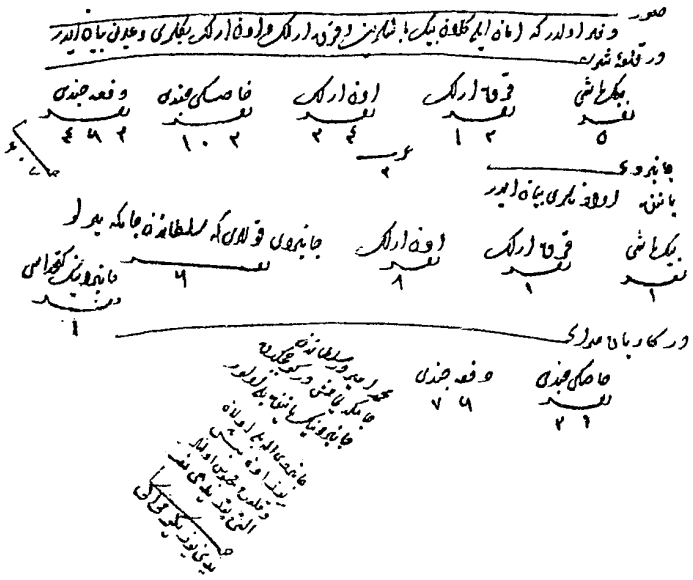
[2] Soit, jusqu'ici, un total de 18 personnes venues avec Ğânberdi.

[3] Ibn Iyâs, *op. cit.*, p. 154 (le 20 *muḥarram*/ 12 février) : *On assurait que les mamlouks bénéficiaires d'une amnistie venaient d'être mis aux fers et emprisonnés dans l'okelle sise derrière le collège du sultan Ghawri.* L'auteur signale, pp. 158-159, qu'à la fin de février, environ 700 mamlouks détenus dans cette okelle furent déportés à Istanbul.

[4] Total exact.

[5] Comme nous l'avons dit plus haut, ce nom et les neuf qui suivent se retrouvent dans le

AnIsl 20 (1984), p. 115-141 Jean-Louis Bacqué-Grammont
Documents ottomans sur quelques mamlouks ralliés ou capturés au début de 1517.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net



D. 9682/3

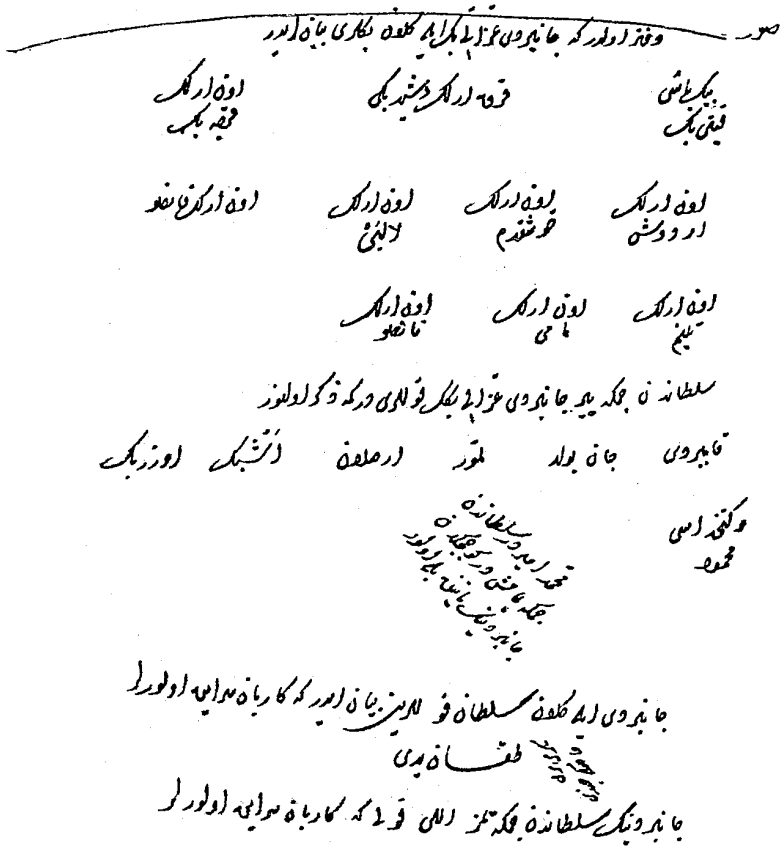
مو

تایتبای	ازدمور	قراجه
بک اردک	رشید بک	اون اردک
وردبش	خوشقدم	یلبای
اون اردک	اون اردک	اون اردک
قانصوه	ماماي	قانصوه
اون اردک	اون اردک	اون اردک

D. 9682/1

تنم
اون اردک

AnIsl 20 (1984), p. 115-141 Jean-Louis Bacqué-Grammont
Documents ottomans sur quelques mamlouks ralliés ou capturés au début de 1517.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net



D. 9682/2

— bey de quarante, bey de Rosette / Ezdemür, bey de Rosette (*ḳırḳ erlik Rešîd begi / Ezdemür Rešîd begi*) (1)
— chef de dix Ḳarağa Beg (*on erlik Ḳarağa Beg / Ḳarağa on erlik*)

document D. 9682/1, sous des formes parfois légèrement différentes. Nous donnons donc celles-ci entre parenthèses, après la transcription correspondante du document D. 9682/2. Ce Ḳâytbây semble être le gouverneur de la province de Karak qui fut nommé émir de mille par Ṭûmânbây le 27 *ramaḍân* 922 / 24 octobre 1516 et qu'on retrouve, après la conquête ottomane, dans l'entourage de Ḫâ'ir Beg. Ce fut lui qui, en 1522, mena le contingent de troupes d'Egypte au siège de Rhodes. Cf. İbn İyâs, *op. cit.*, pp. 102, 200, 448, 456, 469.

(1) Ni ce personnage, ni les suivants ne semblent connus d'İbn İyâs.

AnIsl 20 (1984), p. 115-141 Jean-Louis Bacqué-Grammont
Documents ottomans sur quelques mamlouks ralliés ou capturés au début de 1517.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

— chef de dix Erdûš (*on erlik Erdûš / Verdbeš on erlik*) [1]
— chef de dix Hoš-ḳadem (*on erlik Hoš-ḳadem / Hoš-ḳadem on erlik*)
— chef de dix Lâlbay (*on erlik Lâlbay / Yılbay on erlik*) [2]
— chef de dix Ḳânṣû (*on erlik Ḳânṣû / Ḳânṣûh on erlik*)
— chef de dix Tînem (*on erlik Tînem / Tenem on erlik*) [3]
— chef de dix Mâmay (*on erlik Mâmay / Mâmây on erlik*)
— chef de dix Ḳânṣû (*on erlik Ḳânṣû / Ḳânṣûh on erlik*) [4]

Lequel expose les [noms des] esclaves de Ğânberdi Ġazzâlî Beg qui recevaient une solde du sultan (*sulṭândan ğemeke yér Ğânberdi Ġazzâlî Begüñ ḳulları dur ki zikr olunur*) :

— Ḳâyberdi [5]
— Ğân Bôlad
— Temür
— Arslan
— Ešbek
— Özbek [6]
— et son intendant (*ve keṯḫüdâsı*) Maḥmûd
— Meḥmed Emîr, qui ne recevait pas de solde du sultan et qui, depuis son jeune âge, se trouve auprès de Ğânberdi [7].

Lequel expose [le nombre] des esclaves du sultan qui sont venus avec Ğânberdi et qui se trouvent dans le caravansérail : quatre-vingt-dix-sept, dont vingt-et-un soldats *ḫâṣṣekî* (*Ğânberdi ile gelen sulṭân ḳulların beyân éder ki kârbân-sarâyda olurlar ṭoḳsan yedi yigir-mi biri ḫâṣṣekî gündî*) [8].
Dans le caravansérail se trouvent cinquante esclaves de Ğânberdi qui ne recevaient pas de solde du sultan (*Ğânberdinüñ sulṭândan ğemeke yemez elli ḳulı ki kârbân-sarâyda olurlar*) [9].

* * *

Nous avons vu plus haut que, dans les premiers jours de février, après la proclamation de l'amnistie par les crieurs publics, l'émir Yâšbak Faḳîh, caché dans la mosquée d'al-Azhar,

[1] L'index du t. II d'Ibn Iyâs que montre l'anthroponyme Wardbaš était assez répandu chez les Mamlouks, mais ne révèle par contre aucun Ardûš.

[2] Ici également, la forme donnée par le document D. 9682/1 nous semble préférable.

[3] L'index d'Ibn Iyâs montre encore que Tanam est bien attesté, contrairement à Tînam.

[4] Avec ce Ḳânṣûḥ s'achève le document D. 9682/1. On a donc bien ici les huit chefs de dix dont il était question dans le document D. 9682/3.

[5] Lecture conjecturale.

[6] Ce personnage et les cinq précédents sont donc les « six esclaves » de Ğânberdi mentionnés dans le document D. 9682/3.

[7] Cette notice reprend exactement les termes de celle qui lui correspond dans le document D. 9682/3. Il nous semble donc inutile de la transcrire une nouvelle fois.

[8] Sur ces 97 hommes, restent donc les 76 *def'a ğündî* mentionnés dans le document D. 9682/3.

[9] Il s'agit évidemment des mamlouks personnels de Ğânberdi, ressortissant, dans le système jusqu'alors en vigueur, à la catégorie des *mamâliku-l-umarâ* ou *aġnâdu-l-umarâ*.

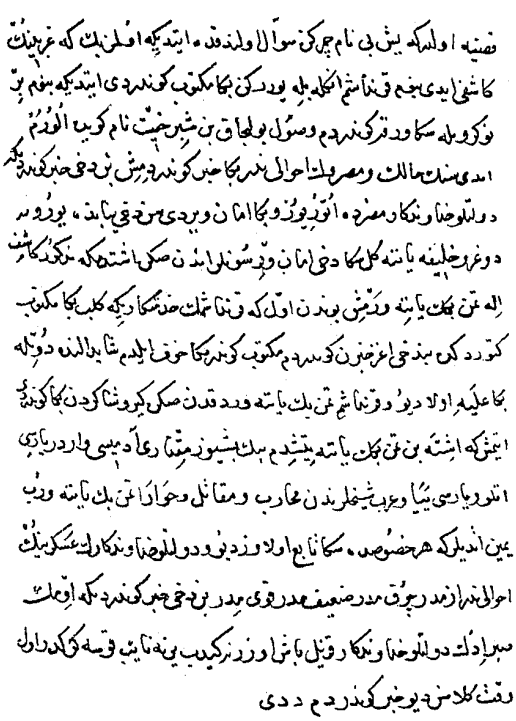
AnIsl 20 (1984), p. 115-141 Jean-Louis Bacqué-Grammont
Documents ottomans sur quelques mamlouks ralliés ou capturés au début de 1517.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

était allé se livrer aux nouveaux maîtres de l'Egypte [1]. Nous ne doutons guère que cet important personnage, grand trésorier de l'Etat mamlouk [2], soit le Yaš Bi ou Yaš Beg dont les documents E. 6587/1 et 2 constituent les procès-verbaux d'interrogatoire par les autorités ottomanes. Cet émir circassien avait manifestement parmi les hiérarques mamlouks une parentèle et des relations d'une telle qualité, disposait d'informations si précises et des moyens d'en obtenir d'autres, que l'identification à laquelle invite cette quasi-homonymie ne nous semble pas d'une hardiesse périlleuse.

Peut-être ces procès-verbaux sont-ils à mettre en rapport avec une visite que, le 18 *muḥarram* / 10 février, les membres du *dîvân* impérial firent aux Circassiens détenus dans la citadelle du Caire [3], probablement pour obtenir d'eux des informations plutôt que dans l'intention de leur apporter quelque réconfort.

E. 6587/1

1. *ḳaẓiyye ol-dur ki Yaš Bi nâm čerkes sû'âl olunduḳda aytdı ki Ölmez Beg ki Ġarbiyyenüñ*
2. *kâšifi idi benüm ḳarındašum anuñla bile yürürken baña mektûb gönderdi aytdı-ki benüm bir*
3. *nökerümle saña varaḳa gönderdüm vuṣûl bulıġaḳ ben Šibreḫît nâm köyde olurum*
4. *imdi senüñ ḥâlüñ ve Mıṣruñ aḥvâli ne-dür baña ḫaber gönder demiš biz daḥi ḫaber gönderdüm ki*
5. *devletlü ḫüdâvendigâr Mıṣırda oturıyor ve baña amân vérdi sen daḥi yabanda yürüme*
6. *doġru ḫalîfe yanına gel saña daḥi amân vérsünler andan ṣoñra išidmege mezkûr kâšif*
7. *ile Tümen Begüñ yanına varmıš bundan evvel-ki ḳarındašumuñ ḫidmetkârı-ki gelüb baña mektûb*
8. *getürdükde ben-daḥi aġız ḫaberin gönderdüm mektûb göndermege ḫavf eyledüm šâyed elinde dutıla*



[1] Cf. *supra*, p. 117.

[2] Depuis le 20 *ramaḍân* 922 / 17 octobre 1516, à l'avènement de Ṭûmânbây.

[3] Ḥaydar Čelebî, *op. cit.*, p. 484 : *pašalar ḳal'eye varub maḥbûs čerkesleri gördiler.*

AnIsl 20 (1984), p. 115-141 Jean-Louis Bacqué-Grammont
Documents ottomans sur quelques mamlouks ralliés ou capturés au début de 1517.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

9. *baña ʿaleyhi ola deyü ve ḳarındašum Tümen Beg yanına durduḳdan ṣoñra gérü šâgirdin baña gönderdi*
10. *aytmış ki ište ben Tümen Begüñ yanına yetišdüm biñ beš-yüz miḳdâri âdemîsi var dur yarısı*
11. *atlu ve yarısı yaya ve ʿArab šeyḫlerinden Muḥârib ve Muḳâtil ve Ḫavârâ Tümen Beg yanına varub*
12. *yemîn etdiler ki her ḫuṣûṣda saña tâbiʿ olavuz deyü ve devletlü ḫüdâvendigâruñ ʿaskerinüñ*
13. *aḥvâli ne-dür az mı-dur čoḳ mı-dur ẓaʿîf mı-dur ḳavvî mi-dür ben daḥi ḫaber gönderdüm ki ivmeñ*
14. *ṣabr edüñ devletlü ḫüdâvendigâr Ḳızıl-Baš üzerine gidüb yerine nâ'ib ḳosa gerek-dür ol*
15. *vaḳt gelesin deyü ḫaber gönderdüm dedi*

Le cas est ce qui [suit].

Lorsqu'on l'a interrogé, le Circassien nommé Yaš Bi a dit ce qui [suit].

Tandis qu'il marchait avec Ölmez Beg, *kâšif* de la Ġarbiyye [1], mon frère m'a envoyé une lettre [dans laquelle] il envoyait des nouvelles en disant : « Je t'envoie [ce] feuillet par l'intermédiaire d'un de mes apprentis (*nöker*) [2]. Quand elle arrivera, [sache que] je me trouve dans le village appelé Šibreḫît [3]. A présent, comment vas-tu et quelles sont les nouvelles du Caire ? Envoie moi des nouvelles ». Pour notre part, nous lui avons envoyé les nouvelles [suivantes] : « Le Souverain fortuné demeure au Caire et m'a accordé l'*amân*. Cesse d'aller à travers la nature sauvage, viens tout droit auprès du Calife afin qu'il t'accorde l'*amân* à toi aussi ». Puis il alla avec le susdit *kâšif* auprès de Tümen Beg pour l'entendre. Avant cela, lorsque le serviteur (*ḫidmetkâr*) de mon frère était venu m'apporter la lettre, j'avais, de mon côté, envoyé des informations orales. Je craignais d'envoyer une lettre, pensant qu'elle serait peut-être saisie entre les mains [du serviteur] et que ceci se retournerait contre moi. Après que mon frère fut arrivé auprès de Tümen Beg, il m'envoya de nouveau son apprenti (*šâgird*) pour dire : « Voici que je suis parvenu auprès de Tümen Beg. Il a cinq cents hommes, cavaliers pour une moitié, fantassins pour l'autre. Parmi les cheiks arabes, ceux des Muḥârib [4],

[1] Ibn Iyâs, *op. cit.*, pp. 128, 158, confirme l'existence de cet Ulmâs, mais en fait un « préfet » tantôt de la Ġarbiyya, tantôt de la Šarḳiyya. La première hypothèse semble être la bonne, car on le voit confirmé dans la Ġarbiyya par Ṭûmânbây le 19 *zû-l-ḥiğğa* 922 / 13 janvier 1517, le même jour où le gouvernorat de la Šarḳiyya fut donné à Ḳanṣawh Rûḥlû. Il est question de lui à propos d'actions de harcèlement qu'il mena contre les Ottomans du côté de Giza.

[2] On pourra constater dans les lignes suivantes que Yaš Bi emploie indifféremment les termes de *nöker*, *ḫidmetkâr* et *šâgird*.

[3] Šubraḫît, village de la province de Buḥayra, cf. M. Ramzî, *Al-ḳâmûs al-ğuġrâfî*, Le Caire 1953-1968, II/III, p. 307.

[4] Kaḥḥâla, *Muʿğam ḳabâ'il al-ʿarab*, III, Beyrouth 1383/1968, pp. 1042-1043 ; Ibn Iyâs, *op. cit.*, p. 125, cite cette tribu parmi celles dont les chefs, au début de janvier 1517, répondirent à l'appel de Ṭûmânbây et vinrent le rejoindre en prévision de l'offensive ottomane. Les autres étaient les ʿAzzâla, les Ayid, les Hawwâra, dont il sera question plus loin. Sur ces derniers, voir l'article de T. Lewicki et P.M. Holt, « Hawwāra », *EI*², III, pp. 305-309.

AnIsl 20 (1984), p. 115-141 Jean-Louis Bacqué-Grammont
Documents ottomans sur quelques mamlouks ralliés ou capturés au début de 1517.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

des Muḳâtil[1] et des Ḥavârâ sont arrivés auprès de Tümen Beg et ont prêté serment en disant qu'ils le suivraient dans tous les cas. Quelle est la situation des troupes du Souverain fortuné? Sont-elles en petit ou en grand nombre? Faibles ou puissantes?». De mon côté, je lui ai envoyé des nouvelles, disant : « Ne te hâte point. Prends patience. Il est probable que le Souverain fortuné va marcher contre le Ḳızıl-Baš et laissera à sa place un lieutenant (*nâ'ib*). Tu viendras à ce moment».

[Voici ce qu']il a dit.

E. 6587/2



1. *Yaš Bege tekrâr sû'âl olunduḳda aytdı-ki ḫaber gönderdüm-ki gelüñ ğeng edüñ*
2. *devletlü ḫüdâvendigâruñ ʿaskeri zebûn-dur ḫişâra girmišler-dür šehirden ṭašra*
3. *čıḳamazlar ḥâlleri mükedder-dür gelüñ savaš edüñ ʿâruñuz ġayretüñüz ḳanda gitdi*
4. *ve senden ġayrı daḫi Mışırlıdan kimesne ḫaber gönderür-mi deyüğek aytdı ki bunda maḥbûs*
5. *olan beglerüñ giyeğeklerin ve yiyeğeklerin ileden ḫidmetkârlarından išitdüm-ki*
6. *bu veğh-ile Tümen Bege ḫaber göndermišler-dür dedi ve bunda her ne ḳaẓiyye vâḳiʿ*
7. *olsa išitdüm-ki ḫaber gönderürler imiš bu beglerüñ ḳanḳısınuñ ḫidmetkârından išitdüñ*
8. *denildükde Ḳânṣû-yı Kûrdüñ ḫidmetkârından išitdüm dedi ve devletlü ḫüdâvendigâr*
9. *öte yaḳa gečiğek Tümen Beg durur-mı ve ḳačar-mı niğe-dür denildükde ṭurmaz ḳačar néreye ḳačar deyiğek*
10. *ya berre ve-ya Nîlüñ beri ṭarafına ḳačar bundan özge yolı yoḳ-dur eger ʿÖmer oğlı ve Ebrî ve Aṣl*
11. *Aḫṭab oğlı yolların bağlamağa ḳaṣd edeler berriyyeden ḳačub ḳurtulmağa dermân*
12. *bulmaz ve-illâ Nîlüñ beri gečesin muḥkem bağlamağa ḳaṣd edüñ ġâfil olmamaḳ gerekdür*

Quand on l'a de nouveau interrogé, Yaš Beg a dit [ce qui suit] :

« J'ai envoyé des nouvelles, disant : 'Viens et livre bataille. Les troupes du Souverain fortuné sont affaiblies. Elles sont entrées dans la citadelle et ne peuvent sortir de la ville.

[1] Nous n'avons pu trouver aucune attestation au sujet de cette tribu.

AnIsl 20 (1984), p. 115-141 Jean-Louis Bacqué-Grammont
Documents ottomans sur quelques mamlouks ralliés ou capturés au début de 1517.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Elles se trouvent dans une situation troublée. Viens et combats! Où s'en est allé votre sens de la honte et de l'honneur? » [1].

Quand on a dit : « A part toi, est-il aucun Cairote qui envoie des nouvelles? », il a dit : « J'ai entendu dire par les serviteurs qui apportent aux beys emprisonnés ici ce dont ils ont besoin pour se vêtir et se nourrir, que, de cette manière, ils envoient des nouvelles à Tümen Beg. J'ai entendu dire qu'ils envoient des nouvelles sur tout ce qui survient ici ».

Quand on a dit : « Par le serviteur de quel bey as-tu entendu dire ceci? », il a dit : « Je l'ai entendu dire par le serviteur de Ḳânṣû le Kurde [2] ».

Quand on a dit : « Lorsque le Souverain fortuné passera sur l'autre rive [3], Tümen Beg restera-t-il sur place ou s'enfuira-t-il? Qu'en sera-t-il?

— Il ne restera pas. Il s'enfuira.

— Où s'enfuira-t-il?

— Soit dans le désert, soit sur cette rive-ci du Nil. Il n'a point d'autre route. Que les ʿÖmer oġlı [4], les Ebrî [5] et les Aṣl Aḥṭab oġlı [6] se proposent de couper leurs routes et [Tümen Beg] ne trouvera pas le moyen de s'enfuir et de s'échapper par le désert. Sinon, proposez-vous de couper avec de puissants moyens cette rive-ci du Nil. Il convient de ne pas se laisser aller à l'inadvertance ».

* * *

Autre procès-verbal d'interrogatoire, le document E. 6587/3 rapporte les déclarations d'un mamlouk circassien qui n'est pas nommé et qui, contrairement à ceux dont on a

[1] Nous déduisons de ce début du texte qu'il s'agit d'un interrogatoire postérieur au précédent. On comparera avec intérêt la teneur des nouvelles que Yâšbak dit dans les deux cas avoir envoyées à son frère et il apparaîtra évidemment qu'elles sont contradictoires : exhortations à temporiser dans le premier, à passer hardiment à l'action contre les Ottomans dans l'autre. On peut ainsi se demander si ces derniers n'utilisaient pas Yâšbak et les moyens de communication dont il disposait pour « intoxiquer » l'adversaire et l'inciter à une imprudente offensive.

[2] A l'époque de Ḳânṣawh Ġûrî, l'émir de mille Ḳânṣawh Kûrd Tîmûrbây avait rempli diverses fonctions importantes (commandant de la caravane du *maḥmal* en 1513, par exemple) et participé à la bataille de Marǧ Dâbiḳ. Il en réchappa et put revenir au Caire en octobre 1516. Cf. İbn İyâs, *op. cit.*, I, pp. 290, 321, et II, pp. 82, 98. Les déclarations de Yâšbak laisseraient penser qu'il se trouvait alors également détenu dans la citadelle du Caire.

[3] La rive gauche du Nil.

[4] Sous la direction de leurs émirs, les Banû ʿUmar dont il est question ici, les bédouins Hawwâra, mentionnés dans le document précédent, vinrent depuis la Buḥayra s'établir au XIV[e] en haute Egypte, au sud de Ǧirǧa, cf. A.N. Poliak, *Feudalism in Egypt, Syria, Palestine, and the Lebanon, 1250-1900,* Londres 1939, p. 11; Stanford J. Shaw, *The Financial and Administrative Organization and Development of Ottoman Egypt, 1517-1798,* Princeton 1962, p. 13.

[5] Nous n'avons pu trouver aucune attestation au sujet de cette tribu.

[6] Les Banû al-Aḥdab, tribu bédouine de la haute Egypte, cf. A.N. Poliak, *op. et loc. cit.*

AnIsl 20 (1984), p. 115-141 Jean-Louis Bacqué-Grammont
Documents ottomans sur quelques mamlouks ralliés ou capturés au début de 1517.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

vu le cas jusqu'ici, ne s'était pas vraiment livré de son plein gré : le préambule dit bien qu'il avait été capturé. Nous pensons qu'on peut fixer aux alentours du 10 février le moment où il tomba aux mains des Ottomans. Bien que Ḥaydar Čelebî et İbn İyâs — dont le témoignage serait essentiel pour établir la chronologie des faits — n'en disent rien, on sait qu'un raid mamlouk contre le camp de Selîm dut avoir lieu vers cette date, en tout cas avant l'entrée solennelle du sultan au Caire, le 15 février.

Le mamlouk en question déclarait appartenir à un certain ʿAllân, qui doit être ʿAllân Ḳaraǧa. On sait que cet émir de quarante avait été nommé préfet du Caire en novembre 1501, puis second secrétaire du sultan en avril 1505. Ḳânṣawh Ġûrî le chargea de diverses missions importantes : une ambassade auprès de Bâyazîd II en 1509-1510 (dont le succès lui valut d'être nommé chef de mille), le commandement de la caravane du *maḥmal* en 1515. Il prit part à la bataille de Marǧ Dâbiḳ et ce fut par une lettre détaillée qu'il adressa à Ṭûmânbây que les Cairotes reçurent la confirmation du désastre. De retour en Egypte en octobre, il fut nommé secrétaire d'Etat à l'avènement de Ṭûmânbây [1]. Puisque l'occasion nous en est ici incidemment offerte, nous allons présenter la fin de sa carrière à travers le récit d'un chroniqueur de l'Egypte ottomane, Süheylî [2], traducteur d'İbn Zunbul, que traduisit à son tour — de manière plus savoureuse que précise — un « jeune de langue » du temps de Louis XV [3]. Il nous a semblé intéressant et curieux de donner face à face ces versions turque et française, d'un style également exquis [4]. L'action commence sur le champ de bataille de Ridâniyya, le 22 janvier 1517. Les numéros de pages et de folios sont indiqués en gras et entre parenthèses.

(1) İbn İyâs, *op. cit.*, I, pp. 19, 29, 75, 148, 153, 156, 178, 414, 444; II, pp. 43, 64, 81, 100.

(2) *Tâ'rîḫ-i-l-Miṣr-i-l-ḳadîm l-i-Süheylî Efendî*, édition İbrâhîm Müteferriḳa, Istanbul, 1er *zû-l-ḥiǧǧa* 1142 / 18 mai 1730, II, ff. 22v-24v. Sur İbn Zunbul-Süheylî et leurs œuvres, voir Franz Babinger, *Die Geschichtsschreiber der Osmanen und ihre Werke*, Leipzig 1927, pp. 56-58 et 162.

(3) Bibliothèque Nationale, Paris, ms. Supplément turc 839 : *Histoire de la conquete d'Egipte par Sultan Selim fils de Sultan Baizid 2e, imprimée à Constantinople et traduite par les soins et sous la direction du R.P. Romain de paris Conseiller des missions de Grece et preffet des jeunes de langues par le Sieur Avenel de Beauville*, pp. 160-166. On remarque en haut du recto de la page de garde la mention manuscrite : *J'ay lu par ordre de Monseigneur le Comte de Maurepas la seconde partie de l'histoire generale d'Egipte et sa traduction que j'ay trouvée exacte et conforme à l'original turc. fait à Paris le 29 novembre. 1734. Petis de la Croix.*

(4) Nous aurions pu aller jusqu'à tenter la triple juxtaposition des passages correspondants de ces deux textes et de celui d'Ibn Zunbul. Nous nous réservons ce plaisir rare pour une autre occasion.

AnIsl 20 (1984), p. 115-141 Jean-Louis Bacqué-Grammont
Documents ottomans sur quelques mamlouks ralliés ou capturés au début de 1517.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

ʿAllân oġlı daḥi ṣaġ cânibinden Ramaẓân-zâde Maḥmûd Bege ki Aṭana ḥâkimi idi mızrâḳın zarḳ **(23r)** *édüb* (...)

Le fils d'*Alan* qui estoit à droite perça de son javelot le fils de *Ramazan* nommé *Mahmoud Beï* qui êtoit gouverneur d'Etné [1] (...)

bu üç nefer dilâverân-ı ğevšenpûš bu meydân-ı ġîrûdârdan gérü ğânibe dönüb giderken ʿAllân oġlınuñ ṣaġ ayaġına bir fındıḳ gelüb ayaġın ḳırub atınuñ ḳarnına geçüb altından at düšüb mezbûra bir at daḥi éringe bu iki dilâver yemîn ve šimâlde ʿAllân oġlını ḥimâyet édüb (...)

(161) (...) dans le temps que ces trois heros couverts de cuirasses se retiroient du costé de leur armée, un coup de fauconneau emporta la jambe du fils d'*Alan* et perça le ventre de son cheval qui tomba sur luy, on luy amena aussitost un autre cheval et *Domanbaj* et *Kertebaj Vali* luy donnerent à droite et à gauche du secours [2] (...)

Ṭûmânbây yanında gördi-ki ʿAllân oġlınuñ ḥâli zaḫmından mükedder mezbûrı döndürdi ol daḥi at bašın Benî Vâ'il ḳanṭarasına ṭoġrı döndürüb (...)

(...) *Domanbaj* voyant que la blessure de *Allan* estoit dangereuse le fit retirer : ce brave homme prit son chemin du costé du pont de *Beni Vail* [3] (...)

Emîr ʿAllân daḥi yalñız Nîle vâṣıl olub Nîlden ḳaršu Menûfiyye berriyyesine geçüb Baġdâd oġlı Emîr Ḥusâmü-ddîn felâḥasına varduḳda mezbûr Emîr ʿAllânı ḳaršulayub aḥsen-i mülâḳât

(163) (...) pour *Emir Allan* estant arrivé seul sur le bord du Nil il passa à un endroit nommé *Menoufiyé* [4] qui estoit à l'autre rive du fleuve ensuite il alla à une maison du fils de *Baghdad*

[1] Ramaẓân oġlı Maḥmûd Beg, bey héréditaire d'Adana (*Etné!*), passé ouvertement dans le camp de Selîm peu avant la bataille de Marǧ Dâbiḳ et nommé gouverneur ottoman de sa propre principauté. Pour une bonne compréhension de ce passage, il n'est pas inutile de référer à J. de Hammer, *op. cit.*, pp. 305-306 : *L'action était à peine engagée qu'un corps de cavaliers tout cuirassés d'acier se détacha de l'aile gauche des Mamlouks, et marcha droit aux étendards de Sélim. C'était l'élite de la cavalerie égyptienne sous les ordres de Touman-baï en personne et de ses meilleurs généraux, Alanbaï et Kourtbaï. Ils s'étaient juré tous trois de prendre le sultan mort ou vif; ils tinrent parole, si ce n'est qu'ils se trompèrent de personne, en prenant le grand-vizir pour Sélim. Sinan-Pascha était placé entre Mahmoudbeg Ramazanoghli et Ali-le-Ghaznedar; Touman-baï s'étant réservé le sultan alla droit au grand-vizir; Alanbaï devait attaquer Mahmoud-beg, et Kourtbaï, Ali. Les trois princes égyptiens se jetèrent dans les rangs ottomans avec une telle impétuosité qu'ils percèrent tous trois leurs adversaires de leurs lances.*

[2] Nous aurions aujourd'hui tendance à estimer que la traduction ne suit pas la lettre du texte avec la fidélité souhaitable. On peut contester l'expression « coup de fauconneau ». En effet, *fındıḳ* désigne un projectile de plus faible calibre, comme une balle d'arquebuse.

[3] Du nom de la tribu des Banû Wâ'il, bédouins particulièrement rétifs devant l'autorité des sultans du Caire, cf. Ibn Iyâs, *op. cit.*, I, pp. 42, 112, et II, p. 91. En fait, le récit de Süheylî escamote un épisode notable des aventures de ʿAllân après Ridâniyya : malgré sa blessure, il aurait participé personnellement aux combats qui inaugurèrent la bataille du Caire, le 28 janvier, cf. Ibn Iyâs, *op. cit.*, II, p. 147.

[4] Dans la partie orientale du Delta, entre le Caire et la Buḥayra. Le texte dit plus précisément « dans le désert (*berriyye*) de Menûfiyye ».

AnIsl 20 (1984), p. 115-141 Jean-Louis Bacqué-Grammont
Documents ottomans sur quelques mamlouks ralliés ou capturés au début de 1517.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

ile istiḳbâl édüb evine ḳondurub bir müğebbir getürdüb yarasına tîmâr édüb iki gün anda mihmân olub lákin mezbûr zâ'idü-l-vaṣf dilâver olmaġın mezbûrdan ḥisâb ḥisâblarlardı emîr-i mezbûr daḥi anlardan ṣûret-i ġadrı müšâhede édüb tebdîl-i mekân içün andan ayrılub tîġ ve sinânın alub lisân-ı faṣîḥü-l-beyân ile Emîr Ḥusâmu-ddîne bre ġaddâr ḫâ'inler bizden ṣoñra göresiz ki bašlarıñuza ne belâlar żuhûr eyle deyüb atınuñ bašın čevirdi ve bir ğânibe geldi čekildi

nommé *Hussameddin* [1] qui alla au devant de luy et le recût avec touttes sortes d'honneurs il le logea dans sa maison et il fit venir un chirurgien [2] pour le penser; *Alan* y demeura pendant deux jours; mais comme c'estoit un seigneur fort vaillant *Hussameddin* le craignoit et cherchoit l'occasion de le faire perir [3] *Alan* s'estant appercû de sa perfidie sella son cheval prit son sabre et parla en ces termes à *Husameddin* apres que nous serons morts, luy dit-il, perfide que vous estes, vous verrés de quels maux vous serez accablé et aussitost detournant son cheval il prit son chemin vers un autre endroit.

her ṭarafda ʿarabândan bir ṭâ'ifeye (**24v**) *duš olduḳča Emîr ʿAllân olduġın iʿlân éderdi bir kimesne öñine gelmege ḳâdır degüldi ḫuṣûṣ[en] zaḫm-ı ṭob ve tüfeng ğânına kâr édüb Ğîze berriyyesine geçüb Ṣaʿîd ṭarafına revâne oldı*

et il disoit à tous les *Arabes* qu'il rencontroit qu'il estoit *Emir Allan* et personne n'avoit le courage (**165**) de venir à sa rencontre. La blessure qu'il avoit reçüe au pied d'un coup de fauconneau et celles qu'il avoit reçües des coups de fusil le tourmentoient beaucoup; il continua cependant de marcher et passa par un endroit nommé *Djizé*, de la il se rendit à *Seid*

ve Behesnâviyye iḳlîmine tâbiʿ Nevber nâm maḥalle vâṣıl olduḳda atından inüb ḳıbleye ḳaršu arḳası üzerine uzanub raḥmet-i Ḥüdâya vâṣıl oldı ol ḳariyye ehâlîsi mezbûrı ġasl édüb

ensuite à un pays nommé *Behnesaviyé* [4] et estant arrivé dans un endroit de ce pays nommé *Tâbé Nevbe* [5] il descendit de son cheval et s'estant couché le dos tourné du costé

[1] Ḥusâmu-ddîn ibn Baġdâd, cheik de la tribu du même nom, établie dans la Ġarbiyya. Il fit montre d'un égal dévouement envers les sultans mamlouks, puis les autorités ottomanes dès que le succès de Selîm sembla assuré. Cf. Ibn Iyâs, *op. cit.*, I, pp. 179, 232, 239; II, pp. 416, 418; A.N. Poliak, *op. cit.*, p. 11.

[2] *Müğebbir*, « celui qui réduit les fractures ».

[3] Nous comprenons plutôt : « Comme le susdit était un preux [d'une valeur] dépassant toute description, il faisait à son sujet calculs et spéculations » (pour le livrer aux Ottomans en échange d'une rançon substantielle).

[4] Bahnâsawiyya, l'antique Oxyrrinkhos, est aujourd'hui une modeste bourgade située à environ 180 kilomètres au sud du Caire, sur la rive gauche du Baḥr Yûsuf. Elle constituait, à l'époque qui nous intéresse, le centre d'une province située entre celles de Ğîza au nord et d'Aṭfiyya au sud.

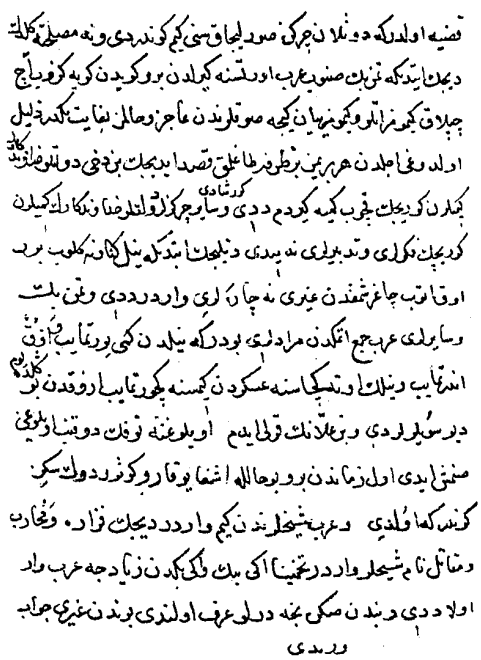
[5] *Sic!* Le « jeune de langue » a pris *tâbi'*, « dépendant de », pour une partie du toponyme. Celui-ci se lit, dans l'édition ottomane, *Nevber* ou *Nûbar*. Nous n'avons pu le localiser.

AnIsl 20 (1984), p. 115-141 Jean-Louis Bacqué-Grammont
Documents ottomans sur quelques mamlouks ralliés ou capturés au début de 1517.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

namâzını ḳılduḳdan ṣoñra bir zaviyede defn eylediler raḥmat[u]-lláh[i] ʿalayh[i]

du Sud, il rendit l'ame. Les habitans de l'endroit l'ayant lavé et prié (**166**) *Dieu* pour luy, ils l'enterrèrent avec toutte la décence [1] qu'ils purent; que *Dieu* en ait miséricorde [2].

E. 6587/3



1. *ḳażiyye ol-dur ki dutılan Cerkez ṣorulığaḳ seni kim gönderdi ve ne maṣlaḥata geldüñ*
2. *deyiğek aytdı-ki Tümen Beg ṣınub ʿArab ortasına gireliden berü köyden köye gezüb ač*
3. *čıplaḳ kimümüz atlu ve kimümüz yayan géğe ṣovuḳlarından ʿâğız ve ḥâlümüz beğâyet mükedder-dür ẕelîl*
4. *olduğı eğilden her birimüz bir ṭarafa ṭağılmaḳ ḳaṣd édiğek biz daḥi devletlü ḫüdâvendigâr*
5. *gemilerin göriğek ḳačub gemiye girdüm dedi Kôr Šâdî ve sâ'ir Čerkezler devletlü ḫüdâvendigâruñ gemilerin*
6. *göriğek fikirleri ve tedbîrleri ne-idi deniliğek aytdı-ki Nîl kenârına gelüb birer*
7. *oḳ atub čağırışmaḳdan ġayrı ne čâreleri var-dur dedi ve Tümen Beg*
8. *ve sâ'irleri ʿArab ğemʿ etmekden murâdları bu-dur ki Nîlden gemi yürütmeyüb ve azuḳ*
9. *indirtmeyüb ve Nîlüñ öte gečesine ʿaskerden kimisine gečürtmeyüb azuḳdan buñaldalum*
10. *deyü söylerlerdi ve ben ʿAllânuñ ḳulı idüm uyluğına tüfeng doḳunub uyluğı*
11. *ṣınmış idi ol zamândan berü bu ḥâlle ašağa yuḳaru gertürdük sekiz*
12. *gün-dür ki oldı ve ʿArab šeyḫlerinden kim var-dur deyiğek Fezâre ve Muḥârib*
13. *ve Muḳâtil nâm šeyḫler var-dur taḫmîn[en] iki biñ ve iki biñden ziyâdeğe ʿArab var*
14. *ola dedi ve bundan ṣoñra niğe dürlü ʿörf olundı bundan ġayrı ğevâb*
15. *vermedi*

[1] Le texte dit « dans une *zâviyye* », sans faire autrement mention de décence.

[2] Ibn Iyâs, *op. cit.*, II, p. 161 : *C'est pendant ce mois* (mi-*ṣafer* 923 / début de mars 1517) *qu'on apprit le décès du secrétaire d'Etat Allân-Qaradjâ, mort en Haute Egypte et inhumé dans un village de la région. Les officiers avaient assisté aux funérailles, présidées par le sultan Tûmânbây. L'émir Allân avait été blessé à la bataille de Raidânîya : il ne s'était pas remis de ses blessures et était allé mourir au loin. C'était l'un des officiers les plus courageux et les plus entreprenants, mais Dieu resta le Maître de son sort.*

AnIsl 20 (1984), p. 115-141 Jean-Louis Bacqué-Grammont
Documents ottomans sur quelques mamlouks ralliés ou capturés au début de 1517.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Le cas est ce qui [suit].

Lorsque le Circassien capturé a été interrogé et qu'on lui a demandé : « Qui t'a envoyé et pourquoi es-tu venu ? », il a dit : « Depuis que Tümen Beg a été vaincu et qu'il est passé au milieu des Arabes nomades, nous sommes allés de village en village, affamés et dénudés, certains à cheval et d'autres à pied, démunis contre les froideurs de la nuit. Notre situation était extrêmement malheureuse. Lorsque, du fait de cet abaissement, nous nous sommes proposés de nous disperser chacun dans une direction et lorsque nous avons vu les bateaux du Souverain fortuné, je suis monté sur le bateau ».

Quand on a dit : « Lorsque Kôr Šâdî [1] et les autres Circassiens ont vu les bateaux du Souverain fortuné, qu'ont-ils pensé et quelles mesures ont-ils prises ? », il a dit : « Que peuvent-ils faire d'autre que venir sur le bord du Nil, tirer chacun une flèche et faire du vacarme ? Quant à Tümen Beg et aux autres, ce qu'ils souhaitaient en rassemblant des Arabes nomades était d'empêcher les bateaux de circuler sur le Nil, les vivres d'aller vers l'aval, de ne laisser aucun soldat passer sur l'autre rive du Nil et de provoquer une pénurie de vivres [2]. Moi, j'étais l'esclave de ʿAllân. Il avait été atteint à la cuisse par un coup d'arquebuse et sa cuisse était brisée. Depuis ce moment, on l'avait tenu à peu près allongé. Cela faisait huit jours qu'il en allait ainsi ».

Quand on a dit : « Qui y a-t-il parmi les cheiks des Arabes nomades ? », il a dit : « Il y a les cheiks des nommés Fezâre [3], Muḥârib et Muḳâtil. Il peut y avoir approximativement deux mille Arabes ou un peu plus [4] ».

Après cela, il a subi toutes sortes d'interrogatoires, mais il n'a rien dit d'autre.

* * *

Le document E. 4800 contient le récit des aventures peu banales du mamlouk Hüdà Muṣṭafà narrées par lui-même. Malgré le caractère quelque peu décousu du discours,

[1] Il s'agit de l'émir de dix Šâdî le Borgne (*aʿwar*, soit, en turc, *kôr*). On le voit, à la veille de la bataille de Ridâniyya, envoyé par Ṭûmânbây auprès des troupes supplétives maghrébines pour les exhorter — sans succès — à prendre les armes contre les Ottomans. A la fin de la bataille du Caire, il fut l'un des derniers fidèles du sultan mamlouk et quitta la ville à ses côtés. Cf. İbn İyâs, *op. cit.*, pp. 130, 149. Il prit part à tous les derniers combats livrés par Ṭûmânbây et, capturé, fut mis à mort peu après ce dernier. Cf. J. de Hammer, *op. cit.*, pp. 312, 321. Ḥaydar Čelebî, *op. cit.*, p. 489, place cette capture le 24 *rabîʿu-l- awwal* 923 / 17 avril 1517.

[2] İbn İyâs confirme à deux reprises (début de la seconde quinzaine de février et mi-mars) que Ṭûmânbây s'efforçait effectivement de bloquer le ravitaillement du Caire en empêchant la circulation sur le Nil et qu'il s'ensuivit une très sensible pénurie de vivres. Voir *op. cit.*, pp. 155-156, 162. Le raid mamlouk dont il est question ici doit être celui dont parlent J. de Hammer, *op. cit.*, p. 311; Selâhattin Tansel, *Yavuz Sultan Selim*, Ankara-Istanbul 1969, pp. 178-179. Ḥaydar Čelebî et İbn İyâs n'en disent rien, mais il semble antérieur à la mi-février. On peut admettre que, capturé à la fin de la bataille du Caire ou peu après, le mamlouk ne fut interrogé que quelques jours plus tard.

[3] Voir l'article « Fazāra » dans *EI*^{2}, et Kaḥḥâla, *op. cit.*, III, pp. 918-920.

[4] Cf. J. de Hammer, *op. et loc. cit.*

AnIsl 20 (1984), p. 115-141 Jean-Louis Bacqué-Grammont
Documents ottomans sur quelques mamlouks ralliés ou capturés au début de 1517.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

on verra que la bonne foi de ce dernier n'est guère contestable, tant apparaît infinie la candeur de ce *fadâ'î* qui espérait devenir un jour sultan au Caire. D'après les événements relatés, il semble que sa capture doive se placer peu après celle du mamlouk de ʿAllân dont on vient d'examiner le témoignage.

E. 4800

1. *Hüdà Muṣṭafànun iḳrârı bu-dur ki evvelden Mıṣırda ikinği (...?) ḳulı idüm*
2. *Sulṭân Ḳorḳut Mıṣra geldügi vaḳtda Sulṭân Ḳorḳud dönüb Rûma gitdüginde*
3. *ḳačub Rûma bile gitdüm andan Kiliye varub Kilî aġasınuñ yanına vardum devletlü ḫüdâvendigâra*
4. *anda ḳulı olub bile geldüm ve Diyâr-Bekre ʿasker gönderildüginde ʿazablar aġası Meḥmed Čelebî ile*
5. *bile gitdüm Ḳara Ḫan ğenginde sanğaḳ daḥi getürdüm Diyâr-[Bekir] beglerbegisiyle Ḥaleb ğenginde*
6. *bile idüm dönüb giderken Ġarafe nâm mevżiʿde ṣuḥbat ederken Diyâr Bekir beglerbegisinüñ*
7. *ḳapuğı bašısı gelüb ṣuḥbatumuz baṣdı ben daḥi oḳla vurub öldürdüm andan ṣoñra*
8. *ḳačub Ġazzânuñ altı yanında bir ʿarab gemisine girüb Dimyâta čıḳdum girdügüm gemi daḥi*
9. *İskenderiyye nâ'ibinüñ gemisi idi ol yerde piriñğ getürüb renğberlik ederdi*
10. *andan Mıṣra eski efendim yanına geldüm Tümen Beg šehir ḳurbında ğeng olub ṣındugında*
11. *gérü gelüb šehre girdüginde bile idüm tekrâr ṣınub gitdüginde ben daḥi ḳačub Baḥriyyeye*
12. *gitdüm beš altı yüz miḳdârı gündî bile ḳačmış idük ʿarab kimini ṣoyub ve kimini ḳırub*
13. *ṣuya atdı yüz miḳdârı adem anğaḳ ḳurtuldı Kôr Šâdî daḥi bizümle ḳačmış idi*
14. *elli altmış kiši-ile Baḥriyyeden gečüb Tümen Bege ḳošdı ve Baḥriyyenüñ kâšifi Ölmez daḥi bile*
15. *idi ve ʿasker kendinde Ḳaytî Reğeb ile bulušdum Özbek oġlı Yaḥyâ ve Čânum ki ḳırḳ erlik*
16. *beg-dür bunlar ve baʿżî daḥi ḳırḳ erlik elli ḳul olduḳ niček ḳaṣd etdük ki gelüb Tümen Bege*
17. *ḳošavuz ʿAzzâlî ʿarabı mâniʿ olub gečit vermezdi Tümen bu yana geliğek ʿasker-i ʿarabî bizi*
18. *gečürüb Tümen Bege ḳošdurdı ol ʿarablar-dur ki etmekči bašını öldürdiler bu ʿarablar olmasa Tümen Beg*
19. *čoḳdan ele gelürdi Tümen šimdi Ğüveylâ ʿarablarına ḳačdı šöyle-ki devletlü ḫüdâvendigârdan*
20. *anlara bir ḥüküm varsa dutub ele getürürlerdi ʿasker zaḥmet čekmesün taʿğîl anlara bir išâret*
21. *eylesün her ḳanda ise bulurlar Tümen Beg bu ṭarafa geldügine sebeb bu-idi ʿasker ʿarablarına iʿtimâd*
22. *ederdi ve Mıṣırda olan maḥbûs beglerden ḫaber gelürdi geliver yaḳîn gelüñ šehir ḫalḳı bizümledür*
23. *ve eṭrâfda olan baʿż-ı ʿarablar bizümle-dür Tümen Beg gelmesine sebeb bu-idi ve devletlü ḫüdâvendigâr*
24. *bu ṭarafa gečiğek Kôr Šâdî Ṭûradan yaḳarlağaḳ Mıṣır ğânibine gečdi yüz yigirmi ḳul ile ve Tümen Beg*

AnIsl 20 (1984), p. 115-141 Jean-Louis Bacqué-Grammont
Documents ottomans sur quelques mamlouks ralliés ou capturés au début de 1517.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

صدی مسطفی نائب قرادی بودر که اولدن مصرده اکچی ستبه نائب قرالی بیم
سلطان فتوت مصره کلدرکی وقتده سلطان قرقوبه دوب دمصر کندوکینه
خوب دیم بله کتدم اندن کلیه وروب کلی اغاستانه یانه وردم دولتلو خداوندکار
اندده قرالی دب بله کلدم دیا رکب عسکرکوندرادوکندده غربلرا غاسی محمد بی الله
بله کتدم قرخان جنکنده سنجاق دخی کوتدم دیاد بکلرکی سیله حلب ینکنده
بله ادم دوب کیدرکن غزه نائم موضعنده صحبت اترکن دنا دکر بکلر بکیسنک
قیرجی باشی کلوب صحبتی یا مندی بزدنی اوقله وروب اولدردم اندن کن
قچی یغرانک الچی یا مندده برعرب کمی سنه کیرب دمیاته چقدم کردوکی دخی
اسکندریه نائبنک کمی سی ادی دل یده پرنج کتورب دنخبر الک دردی
اندن مصره اسکی اغدم یا نله کلدم تمربک شهرزنده جنک اولب صندغنه
کیروکلوب طوغه یکردوکنده بله ادم تکرار صوب کتدوکنده بندنی قوب بحریه
کتدوم بش الی یونمتاری جندی بله قچن اولک عرب کمی صوب وکمی قیروب
صویه اندی یونمتاری ادم ایچن قورتلدی کرشادی دخی بیرنله قچن ادی
الی التمش کشیله بحریه دن کچوب تمربکه توشدی وبحریه کاشنی اولمزدخی بله
ادی وعسکر کندی وقیق بعب اله یولوشدم اونبک وغلی یحیا وهامکه قرقاریله
بکلر وبعضی دخی قرق الی قدر اولدقدن صکه قصد اتدلک که کلب تمربکه
قوشا وغزالی عربک مانع اولب کچت وزمزدی تمربک یکا کلیجک عسکر عربلری بیزی
کچوب تمربکه قوشدردی اولعربلر درکه اکچی باشی اولدرلر بوعربلر اولسه تمربک
چوقدن اله کلوردی تمربک چوقیلا عربلرینه کچدی شویلکه دولتلو خداوندکارین
امری وحکم وارسه دوشب اله کتورلردی عسکر رخصت چاکسون اتلی تعجیل براشارت
ایلسون هرقنده ایسه بولورلر تمربک طرفنه کلدوکنه سبب بویدی عسکر عربلرینه اعتماد
اردی دمصره اولن محبوس کلردن خبر کلوردی کلوبیقین کلدک شهرخالی بیزه قله
واطرافنده اولان بعض عربلر بزه دیلدی تمربک کلماسنه سبب بوبیدی دولتلو خداوندکارین
طرفنه کلیجک کرمشادی طوردن یقاز لاجق تصرحا اینه کچدی کچن قرق الی ده تمربک
بولیاغ کلدوکنده عسکر عربی یوقول کیجه اله اوته یقایه کچوندی که بنا اراضالرنده
اکسیکاصی درمصرجا اینده وروب جنک اده لردیو تمربک بوکیرینی ودوندیکلدکنده
دانشمندلری یخدلوچ دیو بنا ورتایه کتوردلر کل سنی خداوندکاره کوندره اولجا شا
دولتلو خداوندکاری قوله وردنی تمربک اچون بوندده قوردلرا کی یولداشن دخی قوشدردی
یولداشلرده اولدرمشلر یا شلرنی بوندده کوردم بزدخی بیلک کاردن قفتانی قلیچی

ادقی یا بی یا لچق ایچنده کزلدوم بوندده عسکر ایچنده کنام خوکار قولی یم دیوانا
دخی فوصت بولیجاق یا غی اوب اصرلدقلری مصلحتی کوردم تمربک اوغلوم اولدیدی یه
کتاردنده نقدر کندولرادرسه سکا ملک وبایم دیدی اولاکی یولداشم جرکزاصلی ایدی
اما شرقده بسلطنش اردی وبندنصکره اولیه اخذ اولوحاجب که مصرده مصرلولرا
انلردخی اکی فنای چقاردوب قوللرینه کوندرمش ادی انلری دخی دولتلو خداوندکار
برینی وزمش دیوا شدرلک و هنش اولندن براده کلدی اشته کا سنجاق وخلعت
یوسنجاغنی بن یلم دولتلو خداوندکارک حکمی یا وزدرطاقن کتورلر ماذ دیو دنا دک
یاندده اده بیسی بله ادی وتمربک کا ایدرکه اشته بزمغرب جانبنه کیدلر دیوسندخی
بلوسلک کا خبر کتورلر سن دی دیوندن اصل دولتلو خداوندکاره دیله کلدوکنده به
تمربک جاسوس لمنه کوندردی بزدخی عسکرلک ایچنه کیروب خبرلرصتردم کلدوم خبرده
خداوندکارلک عسکری ضعیف در خداوندکاره رقعه یازه کلدوکنده کیروکوندرملرادیر کیر
پیزصلدم کیروب دولتلو خداوندکارلک عسکری ضعیف ایدوکن خبر ویردم سیزکلملرنا لرسه
کلوردخی چاکلک اکر بنا نم اولسم انلرسیزلک اوزرکی کلوردی دی دولتلو خداوند
کوندرکر مصلحتی بوقدر سن برملتاسن کلیجک سنی قتل یا بنه کوندرم کلدوکدن عسکر
بلنباشنده یم اندن دویلدرلق وبایم بلکه صکن سلطان اولدسن هب چکلمز قرلدن
سلطانا واشوندی قتل یا بنه خبری بویدیکه بزتاج کیوب سیزه تابع اولزهمان
سیزدوم یولدلک بربوطرفده شوندده بوندده اکلورلر

AnIsl 20 (1984), p. 115-141 Jean-Louis Bacqué-Grammont
Documents ottomans sur quelques mamlouks ralliés ou capturés au début de 1517.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

25. *buraya geldüginde ʿasker-i ʿarabı yüz ḳul géğe ile öte yaḳaya gečürdi ki Baḳḳâr oġullarından*
26. *ikisi ʿâṣî-dur Mıṣır ğânibinde varub ğeng edeler deyü ve Tümen Beg bu köpri üzerinde geldüginde*
27. *danišıḳ eyledi niğe edelüm deyü beni ortaya getürdiler gel seni ḫüdâvendigâra gönderelüm ḫâšâ*
28. *devletlü ḫüdâvendigârı oḳ-ile vur beni anuñ ičün bunda ḳodılar iki yoltaš daḫi ḳošdılardı*
29. *yoltašlarumı öldürmišler bašlarını bunda gördüm biz daḫi Nîlüñ kenârında ḳaftânumı ḳılığum*
30. *oḳumı yayumı balčıḳ ičinde gizledüm bunda ʿasker ičinde gezem ḫûnkâr ḳulıyum deyü am[mâ]*
31. *daḫi fırṣat bulığaḳ yaraġumı alub ışmarladuḳları maṣlaḥatı görem Tümen Beg beni oġlum ol dédi N[îl]*
32. *kenârında ne-ḳadar kendler varsa saña mülklüge vereyim dedi ol iki yoltašum čerkez aṣlı idi*
33. *ammâ šarḳda beslenmišlerdi ve bundan evvel ulu mîr-aḫôr ve ulu ḫâğib ki Mıṣırda maḥbûslar i[di]*
34. *anlar daḫi iki fedâ'î čıḳarub tûfekler ile göndermiš idi anları daḫi devletlü ḫüdâvendigâr*
35. *boynın vurmıš deyü išitdük ve Haneš oġlından bir adem geldi ište baña sanğaḳ ve ḫıl'at v[érildi]*
36. *bu sanğaġı ben ne-eylerem devletlü ḫüdâvendigâruñ ḫükmi yavuz-dur ṭâḳat getüremezüz deyü dünedek*
37. *yanında ademisi bile idi ve Tümen Beg baña aytdı-ki ište ben Maġrib ğânibine giderüm sen daḫi (...)*
38. *bilürseñ baña ḫaber getüresin dedi ve bundan evvel devletlü ḫüdâvendigâr Remleye geldüginde be[ni]*
39. *Tümen Beg ğâsûslıġa gönderdi ben daḫi ʿaskerüñ ičine girüb ḫurmâ ṣaturdum geldüm ḫaber verd[üm]*
40. *ḫüdâvendigâruñ ʿaskeri ẓaʿîf-dür ve ḫüdâvendigâr Ḳatiyyeye geldüginde gérü gönderdiler orduya gir[üb]*
41. *peynir ṣatdum gérü devletlü ḫüdâvendigâruñ ʿaskeri ẓaʿîf idügin ḫaber verdüm siz gelmeñ anlar siz[e]*
42. *gelür zaḫmet čekmeñ eger men mâniʿ olmasam anlar sizüñ üzerüñüze gelürdi dedi devletlü ḫüdâ[vendigâra]*
43. *gütdügümüz maṣlaḥatı bitüresin ya bašarmasın geliğek seni Ḳızıl-Baša göndereyim geldükden ṣoñra se[ni]*
44. *biñ bašı edeyim andan divîdârlıḳ vereyim belki ṣoñra sulṭân olasın hep ğümlemüz ḳuldan*
45. *sulṭân olmišuz dedi Ḳızıl-Baša ḫaberi bu-idi-ki biz tâğ giyüb size tâbiʿüz hem-ên*
46. *siz Rûma yürüñ biz bu ṭarafda šunda bunda eglerüz*

Déposition de Hüdà Muṣṭafà.

J'étais l'esclave du deuxième ... [1] au Caire. Quand Sulṭân Ḳorkut vint au Caire et s'en retourna, je m'évadai lorsqu'il partit pour le pays de Rûm et j'allai avec lui [2]. De là,

[1] Nous n'avons pu identifier cette fonction : *dastî, dastiyya?*

[2] Fils aîné et héritier présomptif de Bâyazîd II, le *šehzâde* Ḳorḳut était dans les plus mauvais termes avec le grand-vizir Ḫâdım ʿAlî Paša, qui favorisait les visées de son frère puîné Aḥmed

AnIsl 20 (1984), p. 115-141 Jean-Louis Bacqué-Grammont
Documents ottomans sur quelques mamlouks ralliés ou capturés au début de 1517.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

j'allai à Kilia et me rendis auprès de l'agha de Kilia. Là, je devins l'esclave du Souverain fortuné et vins avec lui [1]. Lorsque des troupes furent envoyées dans le Diyâr-Bekir, j'allai avec Meḥmed Čelebî, agha des *ʿazab* [2]. Lors de la bataille contre Ḳara Ḫan, je rapportai un étendard [3]. Lors de la guerre d'Alep j'étais, avec le berlerbey du Diyâr[-Bekir] [4].

sur le trône ottoman. Inquiet pour sa vie, il passa soudainement en Egypte, arguant de son désir d'accomplir le pèlerinage. Ḳânṣawh Ġûrî ne lui permit pas d'aller jusqu'au Hedjaz, mais, de mai 1509 à juillet 1510, lui assura en Egypte un séjour fastueux. Cf. İbn İyâs, *op. cit.*, I, pp. 148 sqq, 180; J. de Hammer, *op. cit.*, pp. 95-96. Peut-être Hüdà Muṣṭafà était-il l'un des « neuf jeunes garçons d'une rare beauté » qui, d'après ce dernier, faisaient partie des cadeaux de bienvenue du sultan mamlouk.

[1] Kilia, sur la rive gauche du bras septentrional du delta du Danube, fut pris par Selîm en mai 1511 lorsque, venant de Crimée, il marcha sur la Thrace pour faire valoir ses prétentions à la succession de Bâyazîd II. Cf. Nicoară Beldiceanu, Jean-Louis Bacqué-Grammont, Matei Cazacu, « Recherches sur les Ottomans et la Moldavie ponto-danubienne entre 1484 et 1520 », *Bulletin of the School of Oriental and African Studies*, XLV/1, 1982, p. 54. Nous ignorons s'il conserva la place après sa défaite devant son père à Uğrašköy, le 3 août 1511. Il dut la récupérer de toute manière dans les premiers mois de 1512, dès avant son avènement le 24 avril. Cf. Selâhattin Tansel, *Sultan II. Bâyezit'in siyasî hayatı*, Istanbul 1966, pp. 275, 295 sqq. Nous ne nous hasarderons pas à formuler des hypothèses pour reconstituer la biographie de Hüdà Muṣṭafà au milieu de ces événements. Mais on comprend mal pourquoi, venant d'Egypte, il alla aussitôt sur les marches septentrionales de l'Empire ottoman, et à quel titre il servit sous les ordres de l'agha de Kilia, puis du prétendant Selîm.

[2] La forme de ce nom nous semble suspecte, un agha des *ʿazab* portant habituellement le titre d'*aġa*, plutôt que celui de *čelebî*, alors réservé aux fonctionnaires de quelque importance à la chancellerie ou dans l'administration financière. Ceci étant dit, nous ignorons qui était l'agha des *ʿazab* à la date dont il est précisément question ici, en 1515-1516. Mais nous voyons un « ancien agha des *ʿazab* d'Anatolie, Meḥmed, fils du *beg* de Ḥiṣâr », cité peu après par le document D. 9255 des archives de Topkapı, cf. notre article, « Un registre d'emprunts de l'armée ottomane en décembre 1516 », *Annales Islamologiques*, XVIII, 1982, p. 190. On admettrait plus difficilement que Hüdà Muṣṭafà commette une erreur sur le corps de troupes auquel il appartenait et veuille parler ici de Meḥmed Aġa, agha des *ʿulûfeği*, qui faisait partie de l'avant-garde ottomane commandée par Čerkes Ḥüseyn Beg, bey du sandjak de Ḫarput. Ce corps de troupes et ses chefs furent, comme on le sait, défaits et tués pour la plupart par l'armée de Ḳarâ Ḫân Ostâğelû, *baglarbagî* titulaire du Diyâr-Bekir safavide. Voir Saʿdü-ddîn, *op. cit.*, pp. 313-316; Ḥaydar Čelebî, *op. cit.*, p. 476 (à la date du 22 *rabîʿu-l-awwal* 922 / 25 avril 1516, où la nouvelle en fut connue); J. de Hammer, *op. cit.*, p. 238.

[3] Il s'agit de la bataille d'Eski Ḳoč Ḥiṣâr, aujourd'hui Kızıltepe, à faible distance au sud-ouest de Mârdîn. En mai 1516, Bıyıḳlı Meḥmed Paša, beylerbey ottoman du Diyâr-Bekir, y écrasa Ḳarâ Ḫân. Cette victoire assura la mainmise définitive de la Porte sur la majeure partie de l'Anatolie orientale.

[4] A la tête des troupes du Diyâr-Bekir, Bıyıḳlı Meḥmed Paša rejoignit l'armée de Selîm à Malâṭiyya, le 4 *raǧab* 922 / 3 août 1516. Il combattit dans l'aile gauche à Marǧ Dabîḳ, le 24 août,

AnIsl 20 (1984), p. 115-141 Jean-Louis Bacqué-Grammont
Documents ottomans sur quelques mamlouks ralliés ou capturés au début de 1517.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Quand on fit demi-tour et partit, alors que nous étions en train de converser à l'endroit appelé Ġarafe [1], le *ḳapuġı bašı* du beylerbey arriva et interrompit notre conversation. Pour ma part, je l'atteignis d'une flèche et le tuai. Après cela, je m'enfuis. Au-dessous du pays de Gaza, je montai à bord d'un bateau arabe et débarquai à Damiette. Le bateau sur lequel j'avais embarqué appartenait au *nâ'ib* d'Alexandrie [2], apportait du riz en ce lieu et faisait du commerce de gros [3]. De là, je vins au Caire auprès de mon ancien maître [4].

Quand Tümen Beg livra bataille et fut vaincu près de la ville [5], je me trouvais avec lui lorsqu'il revint et entra dans la ville. Lorsqu'il fut de nouveau vaincu et qu'il partit [6], je m'enfuis, moi aussi, et allai dans la Baḥriyye [7]. Nous étions cinq ou six cents soldats qui nous étions enfuis ensemble. Les Arabes nomades détroussèrent les uns, massacrèrent les autres et les jetèrent à l'eau. Cent hommes seulement en réchappèrent. Kôr Šâdî [8] s'était enfui avec nous, lui aussi. Avec cinquante ou soixante hommes, il traversa la Baḥriyye et rejoignit Tümen Beg. Ölmez, *kâšif* de la Baḥriyye [9], se trouvait aussi avec lui. Dans le village des soldats [10], je rencontrai Ḳaytî Reğeb [11]. Avec Özbek oğlı, Yaḥyâ et Ğânum [12], qui sont des émirs de quarante, et certains autres, nous étions quarante ou cinquante esclaves [13]. Nous fîmes ainsi le projet d'aller rejoindre Tümen Beg. Les Arabes ʿAzzâlî [14] nous en empêchèrent et ne nous laissèrent pas le passage. Lorsque Tümen vint de ce côté, les troupes arabes ne nous laissèrent pas passer et rejoindre Tümen Beg. Ce sont ces Arabes

suivit Selîm jusqu'à Alep et, quelques jours plus tard, reçut l'ordre de retourner dans sa province pour en finir avec la résistance de la garnison de Mârdîn, dernière poche de résistance safavide dans cette région. Cf. Ḥaydar Čelebî, *op. cit.*, pp. 478, 479; Saʿdü-ddîn, *op. cit.*, pp. 333, 339.

[1] Ou ʿAzafe. Nous n'avons pu localiser ce toponyme, qu'il convient, à notre avis, de situer non loin d'Alep, sur la route allant vers Munbiğ et Ğerâblûs, par exemple.

[2] Au début de 1516, le gouverneur d'Alexandrie était Ḫudâbirdî Ašrafî. Il demeura en fonctions jusqu'à l'avènement de Ṭûmânbây qui, le 20 *ramaḍân* 922 / 25 octobre 1516, le fit commandant de mille et le remplaça à Alexandrie par Tanam Muġûlbây Sâḳî, cf. İbn İyâs, *op. cit.*, pp. 101, 112.

[3] *Renğberlik.*

[4] *Efendim.*

[5] A la bataille de Ridâniyya, le 22 janvier 1517.

[6] Le 30 janvier, à l'issue de la bataille du Caire.

[7] La Baḥriyya, delta du Nil, ne constituait pas une unité administrative. Nous verrons plus loin ce à quoi Hüdà Muṣṭafà doit faire ici allusion.

[8] Cf. *supra*, p. 133, note 1.

[9] Nous avons vu plus haut, p. 126 et note 1, cet Ûlmâs attesté comme gouverneur de la Ġarbiyya, qui se trouve dans la région du delta. Mieux vaut ne pas chercher plus loin la cause de la confusion de Hüdà Muṣṭafà, peut-être peu soucieux de précision à propos du découpage administratif de l'Egypte.

[10] *ʿAsker kendi.*

[11] Ou Ḳâyt Raġabî, maréchal à la fin du règne de Ḳânṣawh Ġûrî et sous Ṭûmânbây. Cf. İbn İyâs, *op. cit.*, pp. 90, 120.

[12] Nous n'avons pu trouver aucune attestation au sujet de ces personnages.

[13] *Ḳul* est évidemment employé ici dans le sens de « mamlouk ». Répugnant à traduire en français un terme turc par un autre d'origine arabe, nous avons jusqu'ici rendu *ḳul* par « esclave » et ferons de même dans la suite.

[14] Kaḥḥâla, *op. cit.*, II, p. 777 : tribu bédouine établie dans la province de Gîza.

AnIsl 20 (1984), p. 115-141 Jean-Louis Bacqué-Grammont
Documents ottomans sur quelques mamlouks ralliés ou capturés au début de 1517.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

qui ont tué l'*etmekči bašı* [1]. S'il n'y avait pas eu ces Arabes, Tümen Beg aurait été capturé depuis longtemps. A présent, Tümen s'est enfui chez les Arabes Ğüveylâ [2], de telle sorte que, si un ordre avait été envoyé à ceux-ci de la part du Souverain fortuné, ils se seraient saisis de lui et l'auraient amené. Puisse-t-on leur adresser de toute urgence un signe, afin que les troupes n'aient pas trop de peines à endurer. Où que [Tümen Beg] soit, [les Arabes Ğüveylâ] le trouveront.

La raison pour laquelle Tümen Beg est venu de ce côté-ci est qu'il faisait confiance à ses troupes arabes nomades. Des nouvelles lui parvenaient de la part des beys emprisonnés au Caire, [disant] : « Viens vite, viens sûrement, la population de la ville est avec nous et certains Arabes nomades des alentours sont avec nous ». Telle est la raison pour laquelle Tümen Beg est venu [3].

Lorsque le Souverain fortuné est passé de ce côté-ci, Kôr Šâdî est passé du côté par lequel on peut s'approcher du Caire, via Ṭûra [4], avec vingt ou trente esclaves. Lorsque Tümen Beg est venu ici, il a fait passer de nuit sur l'autre rive les troupes arabes avec cent esclaves, en leur disant que deux des Baḳḳâr oğulları [5] étaient en rébellion et qu'il fallait aller du côté du Caire pour les combattre. Lorsque Tümen Beg arriva sur ce pont, il tint conseil. Ils dirent : « Qu'allons-nous faire? » et me firent quérir. [Ils dirent] : « Viens, nous allons t'envoyer auprès du Souverain. Au moins — ce qu'à Dieu ne plaise! [6] — puisses-tu atteindre d'une flèche le Souverain fortuné ». C'est la raison pour laquelle on m'a laissé ici. On m'a aussi adjoint deux compagnons. Mes compagnons ont été tués. J'ai vu leurs têtes ici. Quant à moi, j'ai dissimulé dans une glaisière, au bord du Nil, mon caftan, mon sabre, mes flèches et mon arc, et [me proposais d']aller parmi les troupes en me prétendant esclave du Souverain, mais, dès que j'en aurais eu l'occasion, de reprendre mes armes et de veiller à faire ce qui m'avait été commandé.

Tümen Beg m'avait dit : « Sois mon fils. Quel que soit le nombre des villages au bord du Nil, je t'en confèrerai la possession ».

(1) Nous n'avons pu identifier ce chef de la boulangerie de la Maison de Selîm, peut-être l'une des nombreuses victimes ottomanes des raids de bédouins dont İbn İyâs se fait fréquemment l'écho à cette époque.

(2) Tribu bédouine établie dans la Buḥayra, cf. İbn İyâs, *op. cit.*, I, pp. 329-330.

(3) Il s'agit de la troisième offensive de Ṭûmânbây contre les Ottomans, lors de laquelle Hüdà Muṣṭafà fut capturé. On rapprochera ce qui est dit ici de la déposition de Yâšbak dans le document E. 6587/2 et réitérons les doutes formulés *supra*, p. 128, note 1 : ces pressantes instances des mamlouks emprisonnés n'étaient-elles pas inspirées et contrôlées par les Ottomans en vue de faire tomber Tûmânbây dans un piège, face à l'écrasante supériorité militaire de ces derniers?

(4) Bourgade sur la rive droite du Nil, à une douzaine de kilomètres au sud du Caire.

(5) Voir Kaḥḥâla, *op. cit.*, I, pp. 87-88 (Baḳḳâra); A.N. Poliak, *op. cit.*, p. 11. Cette tribu de la Šarḳiyya était alors commandée par le cheikh Aḥmad qui, avec ses fils Ğuzâmî, ʿAbdu-ddâ'im et Baḳar, s'était signalé à l'automne de 1516 en détroussant les rescapés mamlouks arrivant de Syrie, cf. İbn İyâs, *op. cit.*, p. 99.

(6) Formule qui, nous le supposons, est imputable au scribe et non à Hüdà Muṣṭafà.

AnIsl 20 (1984), p. 115-141 Jean-Louis Bacqué-Grammont
Documents ottomans sur quelques mamlouks ralliés ou capturés au début de 1517.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Ces deux [hommes qui étaient] mes compagnons étaient d'origine circassienne, mais avaient été élevés en Orient.

Nous avons entendu dire que le grand-écuyer et le grand-chambellan [1], qui étaient emprisonnés au Caire, avaient également recruté deux affidés et les avaient envoyés avec des arquebuses, [mais que] le Souverain fortuné les aurait fait décapiter eux aussi.

Un homme est venu dire de la part de Haneš oğlı : « Voici qu'un étendard et une robe d'honneur m'ont été donnés. Que vais-je faire de cet étendard? Les ordres du Souverain fortuné sont terribles. Nous ne pouvons les supporter » [2]. Jusqu'à hier, son homme était auprès de [Tümen Beg].

Tümen Beg m'a dit : « Voici que je vais partir du côté du Maghreb. Si tu sais ... [3], tu m'en apporteras la nouvelle ».

Précédemment, lorsque le Souverain fortuné était arrivé à Ramla [4], Tümen Beg m'avait envoyé l'espionner. Pour ma part, je me suis [alors] mêlé aux troupes, ai vendu des dattes, suis revenu et ai informé [Tümen Beg en disant] : « Les troupes du Souverain sont affaiblies ». Quand le Souverain arriva à Ḳatiyye [5], [Tümen Beg] m'envoya de nouveau. Je me mêlai à l'armée, vendis du fromage et donnai encore comme nouvelle que les troupes du Souverain fortuné étaient affaiblies, [disant] : « N'y allez point. Ce sont eux qui viennent à vous. Ne prenez pas de peine ». Si je ne les en avais empêchés, ils auraient marché contre vous [6].

[Tümen Beg] m'avait dit : « Que la mesure que nous envisageons contre le Souverain s'accomplisse ou ne réussisse pas, quand tu reviendras, je t'enverrai auprès du Ḳızıl-Baš.

[1] *Ulu mîr-âḫôr* et *ulu ḥâğib*, respectivement Anasbây et Tuḳtbây, cf. *supra*, p. 116 et note 3.

[2] Nâṣiru-ddîn İbn Ḥanaš, cheikh de la Biḳ'a, s'était soumis à Selîm à l'automne de 1516 et avait été fait bey de son propre territoire constitué en sandjak ottoman. İbn Ḥanaš s'était de tout temps montré réfractaire à l'autorité des sultans mamlouks et ne supporta pas mieux celle de la Porte. Il semble avoir eu des tendances chiites très nettes et ses relations avec Šâh İsma'îl sont attestées par divers témoignages. Au printemps de 1518, il déclencha une révolte, aussitôt réprimée par Ğânberdi Ġazâlî — devenu entre temps beylerbey de Damas — et au cours de laquelle il périt. Voir Sa'dü-ddîn, *op. cit.*, p. 382, et notre étude « Deux lettres de David X du Kartli (Etudes turco-safavides, IX) », *Tarih Dergisi*, XXXII, 1979 (volume spécial à la mémoire d'İ.H. Uzunçarşılı), p. 149 et note 32.

[3] Le mauvais état de conservation de la partie gauche du document gêne la lecture des fins de lignes. Dans le cas présent, le dernier mot a totalement disparu.

[4] Le camp de Selîm était resté à Ramla entre le 3 et le 7 *zû-l-ḥiğğa* 922 / 28 décembre 1516 - 1er janvier 1517. On sait que le sultan avait profité de la proximité des deux villes pour aller visiter Jérusalem pendant ce séjour.

[5] Le 21 *zû-l-ḥiğğa* / 14 janvier 1517.

[6] On peut rester perplexe devant les rapports et conclusions de l'agent secret Hüdà Muṣṭafà: tant en Palestine qu'à Ḳatiyya, la supériorité de l'armée ottomane sur toute troupe que pouvait lui opposer Ṭûmânbây devait sembler évidente pour des observateurs avertis. A moins que Selîm ait pris des mesures que nous ignorons pour induire ceux-ci en erreur.

AnIsl 20 (1984), p. 115-141 Jean-Louis Bacqué-Grammont
Documents ottomans sur quelques mamlouks ralliés ou capturés au début de 1517.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Quand tu en reviendras, je te ferai émir de mille, puis je te donnerai la charge de *divîdâr*. Peut-être deviendras-tu sultan par la suite? Nous sommes tous passés de [la condition] d'esclave à celle de Sultan ». Ce qu'il avait à dire au Ḳızıl-Baš était : « Nous nous coiffons du *tâğ* et vous suivons en sectateurs. Marchez immédiatement sur le Rûm. Nous, nous nous tenons en arrêt ici et là » [1].

[1] Quoi qu'on puisse penser du témoignage de Hudà Muṣṭafà, il convient de souligner avec intérêt cette rare indication qu'il nous apporte sur le rapprochement auquel un péril commun invitait deux personnages aussi dissemblables que Šâh İsma'îl et Ṭûmânbây. L'idée de voir le sultan mamlouk — défenseur de l'orthodoxie sunnite, protecteur du calife abbasside, serviteur des Lieux saints — arborer le *tâğ*, coiffure caractéristique des hérodoxes ḳızılbaš, peut laisser songeur.

AnIsl 20 (1984), p. 115-141 Jean-Louis Bacqué-Grammont
Documents ottomans sur quelques mamlouks ralliés ou capturés au début de 1517.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net